

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3164

12 décembre 2013

### SOMMAIRE

GGB Holdings S.à r.l. ....	151872	Partners Group Direct Mezzanine 2013 S.C.A., SICAR .....	151831
Hamptons S.à r.l. ....	151872	Partners Group Global Real Estate 2011 S.C.A., SICAR .....	151833
La Maison du Plâtre .....	151826	Partners Group Global Real Estate 2013 S.C.A., SICAR .....	151833
L'Européenne de Réalisations Industrielles S.A. ....	151826	Partners Group Real Estate Secondary 2013 (EUR) S.C.A., SICAR .....	151832
Liza Investment S.A. ....	151839	Partners Group Secondary 2011 (EUR) S.C.A., SICAR .....	151832
LMS Services S.à r.l. ....	151829	Partners Group Secondary 2011 (USD) S.C.A., SICAR .....	151832
Locluxe S.A. ....	151829	Patri Participations Holding .....	151831
Logico S.A. ....	151829	PB PCR 1 Sàrl .....	151836
Lunionfaitlaforce S.A. ....	151828	Pearson Luxembourg N°. 1. ....	151833
Lux Magnet S.A. ....	151826	PEPP1 S.A. ....	151832
Maclemain Exposition Sàrl .....	151827	PFM Lux s.à r.l. ....	151836
Maharishi Press S.A. ....	151826	Pizza Livraison S.à r.l. ....	151836
Materimmo S.à r.l. ....	151828	PME Consulting S.à r.l. ....	151834
Materimmo S.à r.l. ....	151827	P-PLUS S.à r.l. ....	151830
MaxF Expansion .....	151837	PPS Verviers S.A. ....	151831
Medacta S.A. ....	151827	ProLogis Poland LXXXII S.à r.l. ....	151832
Medacta S.A. ....	151826	Promag International S.A. ....	151839
Menza Finance S.A. ....	151858	Promobe S.A. ....	151836
Middenberm Group Holding Luxembourg S.A. ....	151827	Quality Investment S.A. SPF .....	151834
Millen-Eck S.à r.l. ....	151827	Radices Fiduciam S.A. ....	151833
MIP Germany Five S.à r.l. ....	151828	Recovery Venture .....	151834
Mobinet Services S.à r.l. ....	151828	Redblack Limited .....	151835
Norbert Brakonier S.A. ....	151829	Reef Capital S.A. ....	151835
Odebrecht Energy Luxembourg S.à r.l. ....	151830	Reform Capital Loan Recovery Manage- ment .....	151835
Ontaris Sàrl .....	151830	Rémich Boissons sàrl .....	151833
Orexis S.à r.l. ....	151829	Resources Global Professionals (Luxem- bourg) .....	151834
Palamon Securities IP Holdings S.à r.l. ....	151851	Restaurant Mr Wok s.à r.l. ....	151834
Partners Group Asia-Pacific Real Estate 2011 S.C.A., SICAR .....	151830	Revada .....	151835
Partners Group Direct Infrastructure 2011 S.C.A., SICAR .....	151831	RMC-Consulting S.à r.l. ....	151835
Partners Group Direct Investments 2012 (EUR) S.C.A., SICAR .....	151830	Valley Investment S.à r.l. ....	151870
Partners Group Direct Mezzanine 2011 S.C.A., SICAR .....	151831		

**Medacta S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 62.571.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Référence de publication: 2013159485/10.

(130195380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

**La Maison du Plâtre, Société Anonyme.**

Siège social: L-3313 Bergem, 95, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 144.931.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15/11/2013.

G.T. Experts Comptables Sarl

Luxembourg

Référence de publication: 2013159428/12.

(130195404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

**E.R.I. S.A., L'Européenne de Réalisations Industrielles S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 5, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 62.411.

Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2013159424/14.

(130195866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

**Lux Magnet S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, 5, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 83.444.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013159462/9.

(130195576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

**Maharishi Press S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 164.423.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013159478/9.

(130195151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

**Millen-Eck S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4251 Esch-sur-Alzette, 13, rue du Moulin.

R.C.S. Luxembourg B 71.963.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013159488/9.

(130194940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Materimmo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2177 Luxembourg, 5, rue Nicolas Majerus.

R.C.S. Luxembourg B 64.693.

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour MATERIMMO SARL

Signature

Référence de publication: 2013159483/12.

(130195388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Medacta S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 62.571.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2011 ainsi que le rapport du Réviseur y relatif ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2013.

Référence de publication: 2013159484/11.

(130195379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Maclemain Exposition Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9773 Troine-Route, Maison 29.

R.C.S. Luxembourg B 91.813.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013159477/10.

(130195117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Middenberm Group Holding Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 102.822.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08/11/2013.

Middenberm Group Holding Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2013159472/12.

(130195601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Mobinet Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 153.035.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2013.  
Luxembourg Corporation Company S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2013159492/12.

(130195816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**MIP Germany Five S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 15.000,00.**

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.  
R.C.S. Luxembourg B 131.814.

Par résolutions signées en date du 25 juin 2013, l'associé unique a pris la décisions de renouveler le mandat de réviseur d'entreprises agréé de PricewaterhouseCoopers S.à r.l., avec siège social au 400, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2013 et qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 13 novembre 2013.

Référence de publication: 2013159490/14.

(130194986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Materimmo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2177 Luxembourg, 5, rue Nicolas Majerus.  
R.C.S. Luxembourg B 64.693.

Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
Pour *MATERIMMO SARL*  
Signature

Référence de publication: 2013159482/12.

(130195387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Lunionfaitlaforce S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1618 Luxembourg, 10, rue des Gaulois.  
R.C.S. Luxembourg B 153.303.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 8 mai 2013*

1. L'Assemblée décide, avec effet immédiat, de révoquer de ses fonctions de commissaire aux comptes de la société, Benoy Kartheiser Management Sarl

2. L'Assemblée nomme aux fonctions de commissaire aux comptes la société ICONCEPT Sarl, L-5751 Frisange, 15 rue Robert Schuman. Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat de celui qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2013.

*Pour la société*  
Signature

Référence de publication: 2013159459/16.

(130195520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**LMS Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-6783 Grevenmacher, 33, Op der Heckmill.  
R.C.S. Luxembourg B 169.033.

—  
*Auszug aus der Beschlussfassung  
der Gesellschafterversammlung vom 15. Oktober 2013*

Der Sitz der Gesellschaft wird von der aktuellen Adresse an die 33, Op der Heckmill, L-6783 Grevenmacher verlegt.  
Grevenmacher, den 15. Oktober 2013.

Unterschrift  
Geschäftsführer

Référence de publication: 2013159449/14.

(130195159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Locluxe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 138.629.

—  
Les comptes annuels au 22.10.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/11/2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl  
Luxembourg

Référence de publication: 2013159451/12.

(130195819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Logico S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-4832 Rodange, 418, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 28.269.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Référence de publication: 2013159452/10.

(130195779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Norbert Brakonier S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2313 Luxembourg, 20, place du Parc.  
R.C.S. Luxembourg B 154.230.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013159511/9.

(130195856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Orexis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R.C.S. Luxembourg B 103.822.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013159520/9.

(130194952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Ontaris Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 158.477.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013159524/9.

(130194939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Odebrecht Energy Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 175.583.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 28 août 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 27 septembre 2013.

Référence de publication: 2013159518/11.

(130195301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Partners Group Asia-Pacific Real Estate 2011 S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 161.925.

Le siège social de la Société a été transféré, en date du 18 novembre 2013, au 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PARTNERS GROUP ASIA-PACIFIC REAL ESTATE 2011 S.C.A., SICAR  
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.*

Référence de publication: 2013159531/12.

(130195189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**P-PLUS S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 83, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 112.341.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 15/11/2013.

Référence de publication: 2013159529/10.

(130195029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Partners Group Direct Investments 2012 (EUR) S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 168.663.

Le siège social de la Société a été transféré, en date du 18 novembre 2013, au 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PARTNERS GROUP DIRECT INVESTMENTS 2012 (EUR) S.C.A., SICAR  
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.*

Référence de publication: 2013159533/12.

(130195187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Partners Group Direct Infrastructure 2011 S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 158.636.

Le siège social de la Société a été transféré, en date du 18 novembre 2013, au 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PARTNERS GROUP DIRECT INFRASTRUCTURE 2011 S.C.A., SICAR  
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.*

Référence de publication: 2013159532/11.

(130195188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Partners Group Direct Mezzanine 2011 S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 161.910.

Le siège social de la Société a été transféré, en date du 18 novembre 2013, au 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PARTNERS GROUP DIRECT MEZZANINE 2011 S.C.A., SICAR  
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.*

Référence de publication: 2013159534/12.

(130195186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Partners Group Direct Mezzanine 2013 S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 180.471.

Le siège social de la Société a été transféré, en date du 18 novembre 2013, au 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

*Pour PARTNERS GROUP DIRECT MEZZANINE 2013 S.C.A., SICAR  
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.*

Référence de publication: 2013159535/11.

(130195181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**PPS Verviers S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 99.349.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Référence de publication: 2013159570/10.

(130195778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Patri Participations Holding, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 488, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 92.821.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 67626 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013159544/10.

(130195539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Partners Group Secondary 2011 (USD) S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 164.804.

Le siège social de la Société a été transféré, en date du 18 novembre 2013, au 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PARTNERS GROUP SECONDARY 2011 (USD) S.C.A., SICAR  
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.*

Référence de publication: 2013159543/12.

(130195232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Partners Group Secondary 2011 (EUR) S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 161.270.

Le siège social de la Société a été transféré, en date du 18 novembre 2013, au 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PARTNERS GROUP SECONDARY 2011 (EUR) S.C.A., SICAR  
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.*

Référence de publication: 2013159542/12.

(130195233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Partners Group Real Estate Secondary 2013 (EUR) S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 180.472.

Le siège social de la Société a été transféré, en date du 18 novembre 2013, au 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PARTNERS GROUP REAL ESTATE SECONDARY 2013 (EUR) S.C.A., SICAR  
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.*

Référence de publication: 2013159541/11.

(130195234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**ProLogis Poland LXXXII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 127.001.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013159551/9.

(130195328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**PEPP1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7257 Walferdange, 2, Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 103.677.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 18 novembre 2013.

Référence de publication: 2013159564/10.

(130195842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Partners Group Global Real Estate 2011 S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 157.432.

Le siège social de la Société a été transféré, en date du 18 novembre 2013, au 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PARTNERS GROUP GLOBAL REAL ESTATE 2011 S.C.A., SICAR  
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.*

Référence de publication: 2013159539/12.

(130195237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Partners Group Global Real Estate 2013 S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 180.399.

Le siège social de la Société a été transféré, en date du 18 novembre 2013, au 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PARTNERS GROUP GLOBAL REAL ESTATE 2013 S.C.A., SICAR  
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.*

Référence de publication: 2013159540/12.

(130195249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Pearson Luxembourg N° 1., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 17, rue Glesener.  
R.C.S. Luxembourg B 100.137.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 30 juillet 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Esch/Alzette, le 30 août 2013.

Référence de publication: 2013159546/11.

(130195219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Radices Fiduciam S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 139.691.

Le bilan au 30/06/2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013159579/9.

(130195244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Rémich Boissons sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3258 Bettembourg, 80, rue Fernand Mertens.  
R.C.S. Luxembourg B 48.829.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013159578/10.

(130195475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Resources Global Professionals (Luxembourg), Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 660.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 112.070.

Le Bilan au 25 mai 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013159580/10.

(130195849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Restaurant Mr Wok s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1740 Luxembourg, 131, rue de Hollerich.  
R.C.S. Luxembourg B 160.086.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 16 novembre 2013.

Référence de publication: 2013159581/10.

(130195507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Quality Investment S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 63.412.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2013.

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Signature

Référence de publication: 2013159577/12.

(130195383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Recovery Venture, Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 123.153.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013159595/9.

(130195621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**PME Consulting S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3316 Bergem, 11, rue de l'Eglise.  
R.C.S. Luxembourg B 48.052.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AREND & PARTNERS S.à r.l.

12, rue de la Gare

L-7535 MERSCH

Signature

Référence de publication: 2013159568/13.

(130195059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Redblack Limited, Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 95.369.

---

**EXTRAIT**

Madame Kristen SIMAT a démissionné de son poste d'administrateur avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2013.

REDBLACK LIMITED

*Administrateur*

Référence de publication: 2013159596/13.

(130195833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Reef Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 169.776.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013159597/9.

(130195345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Reform Capital Loan Recovery Management, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 144.664.

Il est à noter que Monsieur Fabio Gasperoni a démissionné du poste de gérant A de la Société en date du 27 juin 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Reform Capital Loan Recovery Management*

*Signatures*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013159598/12.

(130194902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Revada, Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 151.365.

Le bilan et l'annexe au 30 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Un administrateur*

Référence de publication: 2013159599/11.

(130194931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**RMC-Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1321 Luxembourg, 312, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 99.909.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013159600/9.

(130195679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Pizza Livraison S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 111, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 55.303.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013159567/10.

(130195111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

**PFM Lux s.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-3844 Schifflange, Z.I. Letzebuerger Heck.  
R.C.S. Luxembourg B 150.980.

*Procès verbal d'assemblée générale extraordinaire du 26 août 2013 à 10h00*

Les associés de «PFM LUX», SARL au capital social de 12 500 €, immatriculée au registre de commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 150980 tous présents se déclarent dûment convoqués pour se tenir en assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer et statuer sur l'ordre du jour suivant:

## 1. Cession de parts sociales

Les associés décident à l'unanimité d'accepter les cessions de parts suivantes:

Monsieur Olivier FROSIO propriétaire de 51 parts sociales d'un montant de cent vingt-cinq euros chacune cède à Monsieur Olivier POLITTI 2 parts sociales,

Référence de publication: 2013159566/16.

(130195574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

**Promobe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2370 Howald, 1, rue Peternelchen.  
R.C.S. Luxembourg B 37.352.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IF EXPERTS COMPTABLES

B.P. 1832 L-1018 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2013159574/12.

(130194991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

**PB PCR 1 Sarl, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 136.523.

## EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales signé en date du 22 février 2013, que

- PB PCR3 S.à r.l. a cédé cent vingt-cinq (125) parts sociales qu'elle détenait dans la société PB PCR 1 S.à r.l. à la société Luxinterimmo S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 87.686.

Pour extrait

Pour la société

Référence de publication: 2013159559/16.

(130195396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

**MaxF Expansion, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 181.253.

---

**STATUTS**

L'an deux mille treize, le quinze octobre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg).

**ONT COMPARU:**

1.- Monsieur Frédéric BEAUCOURT, employé privé, né à Metz (F), le 05 avril 1966, demeurant à F-57000 Metz, 27, Boulevard Paixhans, (France)

2.- Mademoiselle Maxence BEAUCOURT, étudiante, née à Metz (F), le 16 décembre 1992, demeurant à F-57000 Metz, 27, Boulevard Paixhans, (France)

ici représentés par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu de deux (2) procurations lui délivrées, lesquelles procurations après avoir été signées «ne varietur» resteront annexées aux présentes.

Lesquels comparants ont, par leur mandataire, requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent entre eux:

**Titre I<sup>er</sup> . - Objet - Raison sociale - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société à responsabilité limitée prend la dénomination de "MaxF Expansion".

**Art. 3.** La société a pour objet la prestation de services et d'assistance à la réalisation de projets immobiliers, la promotion immobilière et toutes activités d'intermédiation d'affaires, de mise en relation, dans ce même domaine.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle pourra également faire toutes les opérations mobilières et immobilières, telles que l'achat, la vente, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

La société pourra s'intéresser, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises se rattachant à son objet ou de nature à le favoriser et à le développer.

**Art. 4.** Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

**Art. 5.** La durée de la société est illimitée.

**Titre II. - Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (124,- EUR) chacune.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. S'il y a plusieurs propriétaires d'une part sociale, la société a le droit de suspendre l'exercice des droits afférents, jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée comme étant à son égard, propriétaire de la part sociale. Il en sera de même en cas de conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire ou un débiteur et un créancier-gagiste.

Toutefois, les droits de vote attachés aux parts sociales grevées d'usufruit sont exercés par le seul usufruitier.

**Art. 8.** Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, dans laquelle les associés doivent faire valoir leur droit de préemption.

Entre associés toutefois, les parts sociales sont librement cessibles.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

La valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le non-exercice du droit de préemption entraîne de plein droit agrément de la proposition de cession initiale.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

### **Titre III. - Administration et Gérance**

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 12.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 13.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 14.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 15.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 16.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 17.** Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre de la même année.

### **Titre IV. - Dissolution - Liquidation**

**Art. 19.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

### **Titre V. - Dispositions générales**

**Art. 20.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2013.

#### *Libération de parts sociales*

Les statuts ainsi arrêtés, les comparants ont souscrites les parts sociales comme suit:

1.- Monsieur Frédéric BEAUCOURT, préqualifié, vingt-cinq parts sociales . . . . .	25
2.- Mademoiselle Maxence BEAUCOURT, préqualifiée, soixante-quinze parts sociales . . . . .	75
Total: cent parts sociales . . . . .	100

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

151839

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ neuf cent cinquante euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1.- L'adresse du siège social est établie à L-1528 Luxembourg, 2, Boulevard de la Foire.
- 2.- L'assemblée désigne comme gérant unique de la société pour une durée indéterminée, Monsieur Frédéric BEAU-COURT, gérant de sociétés, né à Metz (F), le 05 avril 1966, demeurant à F-57000 Metz, 27, Boulevard Paixhans, (France).
- 3.- Le gérant unique dispose de tous pouvoirs pour engager et représenter la société par sa seule signature.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 21 octobre 2013. Relation GRE/2013/4204. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): G. SCHLINK.*

Référence de publication: 2013151943/120.

(130186041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

---

**Promag International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8362 Steinfort, 4, rue de Kleinbettingen.

R.C.S. Luxembourg B 150.882.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Signatures*

*Administrateur*

Référence de publication: 2013159573/12.

(130195675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Liza Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 181.255.

---

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the eighteenth day of October.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Vacon Properties S.A., a company incorporated under the laws of Panama, with registered office at East 54<sup>th</sup> Street, Arango Orillac Building, 2<sup>nd</sup> Floor, Panama City, Republic of Panama, registered with the Registro Publico de Panama under number 520207,

represented by Mr. Henri DA CRUZ, private employee, residing professionally at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here-above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a limited liability company (société anonyme), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** There is formed a public limited liability company (société anonyme) under the name of LIZA INVESTMENT S.A. (hereafter the Company), which shall be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single director, or as the case may be, the board of directors of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single director, or as the case may be, the board of directors of the Company. Where the single director or the board of directors of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent as determined in the sole discretion of the director(s) and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Object.**

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the administration, management, control and development of such participations. The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and/or other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and/or other debt instruments and more generally any securities and/or financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further make direct or indirect real estate investments and invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form whatsoever. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies or persons and the Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company or person, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person, in each case to the extent those activities are not considered as regulated activities of the financial sector.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any operations and transactions, which directly or indirectly favour or relate to its object.

**Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the shareholders of the Company adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

4.3. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

**II. Capital - Shares****Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000) consisting of three hundred and ten (310) shares in registered form with a par value of one hundred euro (EUR 100) each.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company adopted in the manner required for amendments of the Articles.

**Art. 6. Shares.**

6.1. The shares may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the option of the shareholders subject to the restrictions foreseen by Law.

6.2. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.3. Shares shall be transferred by a written declaration of transfer registered in the shareholders' register of the Company, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney. The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer satisfactory to the Company.

6.4. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.5. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is recognized per share. Joint co-owners must appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.6. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Board of directors.**

7.1. The Company shall be managed by a board of directors composed of three (3) members at least who need not be shareholders of the Company, divided into two classes: class A directors and class B directors. They will be elected for a period of time which cannot exceed six (6) years and will be re-elected. However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholder in the Company.

7.2. The directors shall be elected by the shareholders of the Company at the general meeting. The shareholders of the Company shall also determine the number of directors (subject to article 7.1 above), their remuneration and the term of their office. In the event a director is elected without any indication on the terms of his mandate, he shall be deemed to be elected for six years from the date of his election. A director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the general meeting of shareholders of the Company.

7.3. If a legal entity is appointed as director of the Company, this entity must designate a permanent representative who shall represent such legal entity in its duties as a director of the Company. Should the permanent representative be unable to perform his duties for whatever reason (including without limitation, removal, resignation, dismissal, death), the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

7.4. In the event of vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next general meeting of the shareholders of the Company which shall proceed to the definitive appointment.

#### **Art. 8. Powers of the board of directors.**

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the shareholders fall within the competence of the single director or, as the case may be, the board of directors, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, whether shareholders or not, by the single director or, as the case may be, by the board of directors, or in accordance with article 10.1 of the Articles.

8.3. The single director or, as the case may be, the board of directors of the Company is authorised to delegate the day-to-day management of the Company and the power to represent the Company in respect thereto to one or more directors, officers, or other agents who may but are not required to be shareholders, acting individually or jointly. If one or several directors of the Company has/have been empowered to represent the Company with respect to the day-to-day management of the Company, the board of directors must report to the annual general meeting any salary, remuneration and/or other advantages granted to such director(s) during the relevant financial year.

#### **Art. 9. Procedure.**

9.1. The board of directors of the Company must appoint a chairman among its members and it may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors of the Company and the minutes of the general meetings of the shareholders of the Company.

9.2. The board of directors of the Company shall meet upon call by the chairman or any two directors, at the place indicated in the notice of meeting which shall, in principle, be in Luxembourg.

9.3. Written notice of any meeting of the board of directors of the Company shall be given to all directors at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of directors of the Company.

9.4. No such written notice is required if all members of the board of directors of the Company are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, e-mail, telegram or telex, of each member of the board of directors of the Company. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors of the Company.

9.5. Any director may act at any meeting of the board of directors of the Company by appointing, in writing whether in original, by telefax, e-mail, telegram or telex, another director as his proxy. A director may also appoint another director as his proxy by phone, such appointment to be confirmed in writing subsequently.

9.6. The board of directors can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and among whom a class A director and a class B director imperatively. Resolutions of the board of directors are validly taken by a majority of the votes cast. In the event that at any meeting the number of votes for and against a resolution are equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote. The resolutions of the board of directors will be recorded in minutes signed by all the directors present or represented at the meeting or by the secretary (if any).

9.7. Any director may participate in any meeting of the board of directors by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, and hear and speak to, each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting and a meeting held by way of such means of communication is deemed to be held at the registered office of the Company.

9.8. Circular resolutions signed by all the directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by an original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

9.9. In the event that any director of the Company may have any conflicting interest in any decision to be made by the board of directors, such director shall make known to the board of directors of the Company such conflicting interest and cause a record of his statement to be mentioned in the minutes of the meeting. The relevant director shall not consider or vote upon any such matter, and such matter, and such director's interest therein, shall be reported to the next following general meeting of the shareholders of the Company. If the Company has only one shareholder, a statement of the conflicting interest must be recorded in minutes. In case the Company is managed by a single director, such director shall only mention his conflicting interest to the shareholder.

9.10. The provisions of article 9.9 of these Articles do not apply when the decisions of the single director or of the board of directors relate to the day-to-day operations of the Company and are at arm's length terms.

9.11. No contract or other transaction between the Company and any other company or person shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company has an interest in the transaction, or is a director, associate, officer or employee of such other company or person.

#### **Art. 10. Representation.**

10.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of the single director, or, in case the Company is managed by a board of directors, by the joint signatures of any class A director and any class B director of the Company.

10.2 The Company shall furthermore be bound towards third parties by the joint or single signature of any person to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with articles 8.2 and 8.3. of these Articles and within the limits of such power.

#### **Art. 11. Liability of the directors.**

11.1 The directors assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

11.2 To the extent permissible under Luxembourg law, the directors and other officers of the Company (including, for the avoidance of any doubt, the permanent representative of any legal entity appointed as director of the Company) as well as those persons to whom such signatory powers have been validly delegated in accordance with articles 8.2 and 8.3. of these Articles, shall be indemnified out of the assets of the Company against all costs, charges, losses, damages and expenses incurred or sustained by them in connection with any actions, claims, suits or proceedings to which they may be made a party by reason of being or having been directors, officers or delegates of the Company, by reason of any transaction carried out by the Company, any contract entered into or any action performed, concurred in, or omitted, in connection with the execution of their duties save for liabilities and expenses arising from their gross negligence or willful default, in each case without prejudice to any other rights to which such persons may be entitled.

11.3 To the extent permissible under Luxembourg law and except as provided for in article 59 paragraph 2 of the Law, a director shall not be responsible for the acts, neglects or defaults of the other directors, or for any loss or damage caused by an error of judgment or oversight on their part, or for any other loss, damage or misfortune whatsoever which shall occur in the performance of their duties, except if the same results from or through his gross negligence or willful default.

### **IV. General meetings of shareholders**

#### **Art. 12. Powers and voting rights.**

12.1. The general meeting of shareholders properly constituted represents the entire body of shareholders of the Company. It has the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company within the limits of the Law.

12.2. Without prejudice to article 12.4 of these Articles, resolutions of the shareholders shall be adopted at general meetings.

12.3. Each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding. Each share is entitled to one vote.

12.4. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders. The decisions of the single shareholder are recorded in minutes.

**Art. 13. Notices, quorum, majority and voting proceedings.**

13.1. The notice periods and proceedings as well as the discussion proceedings provided by law shall govern the notice for, and conduct of, the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

13.2. Meetings of the shareholders of the Company shall be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meetings.

13.3. If all the shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

13.4. A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person (who need not be a shareholder) as his proxy in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

13.5. Each shareholder may also participate in any meeting of the shareholders of the Company by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

13.6. Each shareholder may also vote by way of voting forms provided by the Company. These voting forms contain the date and place of the meeting, the agenda of the meeting, the text of the proposed resolutions as well as for each proposed resolution, three boxes allowing the shareholders to vote in favour, against or abstain from voting on the proposed resolution. The voting forms must be sent by the shareholders by mail, telegram, telex, facsimile or e-mail to the registered office of the Company. The Company will only accept the voting forms which are received prior to the time of the meeting specified in the convening notice. Voting forms which show neither a vote (in favour or against the proposed resolutions) nor an abstention shall be void.

13.7. Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a meeting of the shareholders of the Company duly convened will be adopted by a simple majority of those present or represented and voting, regardless of the proportion of the share capital represented at such meeting.

13.8. An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one-half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If this quorum is not reached, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles, by means of notices published twice, at fifteen days interval at least and fifteen days before the meeting in the Luxembourg official gazette, the Mémorial, and in two Luxembourg newspapers. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes cast.

13.9. The nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of the shareholders and bondholders.

**V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

**Art. 14. Accounting Year and annual general meeting.**

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December of such year.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's year, the single director or, as the case may be, the board of directors must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, directors, and auditor(s) of the Company.

14.3 The single director or, as the case may be, the board of directors of the Company shall, one month before the annual general meeting of shareholders, deliver documentary evidence and a report on the operations of the Company to the statutory auditor(s) of the Company who must prepare a report setting forth his/their proposals.

14.4 The annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of meeting, on the third Monday of June of each year at 10.00 a.m. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

14.5 The annual general meeting of the shareholders of the Company may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the single director or the board of directors of the Company, exceptional circumstances so require.

**Art. 15. Statutory / External auditor.**

15.1. The operations of the Company shall be supervised by one or "commissaire(s)" or, as the case may be, by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises). The "commissaire(s)" /external auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

15.2. The "commissaire(s)" /external auditor(s) will be appointed by the general meeting of shareholders of the Company which will determine their number, their remuneration and the term of their office.

**Art. 16. Allocation of profits.**

16.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 of these Articles.

16.2. The general meeting of shareholders of the Company shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

16.3. Dividends, when payable, will be distributed at the time and place fixed by the single director, or as the case may be, the board of directors, in accordance with the decision of the general meeting of shareholders. The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the single director or the board of directors of the Company.

16.4. The single director, or as the case may be, the board of directors of the Company may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Law.

**VI. Dissolution - Liquidation****Art. 17. Dissolution - Liquidation.**

17.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholders or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

17.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

**VII. General provision**

**Art. 18. General provision.** Reference is made to the provisions of the Law and to any agreement which may be entered into among the shareholders from time to time (if any) for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

*Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on December 31, 2013.

*Subscription - Payment*

Thereupon,

Vacon Properties S.A., prenamed and represented as stated above, declares to subscribe for the three hundred and ten (310) shares in registered form, with a par value of one hundred euro (EUR 100) each, and to pay them up by way of a contribution in cash amounting to seven thousand seven hundred fifty euro (EUR 7,750) representing twenty-five per cent (25%) of the share capital.

The amount of seven thousand seven hundred fifty euro (EUR 7,750) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred euro.

*Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as directors of the Company for a term which will expire at the annual general meeting of the shareholders of the Company which will be held in respect of the annual accounts ending December 31, 2017:

*Class A director:*

- Mr. Patrick MOINET, born in Bastogne (Belgium) on June 6, 1975 residing at 156, rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg.

*Class B directors:*

- Mr. Benoît BAUDUIN, born in Messancy (Belgium) on March 31, 1976, with professional address at 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg; and

- Mr. Livio GAMBARDILLA, born in Terlizzi (Italy) on December 2, 1975, with professional address at 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg.

2. The limited liability company REVICONSLT S.à r.l., with registered office at 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register number B 139013 is appointed as auditor (commissaire) of the Company for a term which will expire at the annual general meeting of the shareholders of the Company which will be held in respect of the annual accounts ending December 31, 2017.

3. The registered office of the Company is set at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party who signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le dix-huitième jour d'octobre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Vacon Properties S.A., une société de droit panaméen avec siège social au East 54<sup>th</sup> Street, Arango Orillac Building, 2<sup>nd</sup> Floor, Panama City, République de Panama, enregistré au Registro Publico de Panama sous le numéro 520207,

représentée par Monsieur Henri DA CRUZ, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La dite procuration après signature "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société anonyme qui est ainsi constituée:

**I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination LIZA INVESTMENT S.A. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (ci-après la Loi), ainsi que par les présent statuts (ci-après les Statuts).

**Art. 2. Siège Social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré dans les limites de la commune par décision de l'administrateur unique, ou le cas échéant, du conseil d'administration de la Société. Le siège social peut également être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des actionnaires adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision de l'administrateur unique ou, le cas échéant, du conseil d'administration de la Société. Lorsque l'administrateur unique ou le conseil d'administration de la Société estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents déterminés à la discrétion de l'(des) administrateur(s), et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert temporaire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

**Art. 3. Objet social.**

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et/ou autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée quelle qu'elle soit. Elle pourra participer à la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre effectuer directement ou indirectement des investissements immobiliers et investir dans l'acquisition et

la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billet à ordre, obligations et emprunts obligataires et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de participation. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou valeurs de participation, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toutes autres sociétés ou personnes et la Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés portant sur tous ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toutes autres sociétés ou personnes et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toutes autres sociétés ou personnes, dans chaque cas, pour autant que ces activités ne constituent pas des activités réglementées du secteur financier.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations et transactions qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est établie pour une période indéterminée.

4.2. La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution des actionnaires de la Société adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

4.3. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

## **II. Capital social - Actions**

#### **Art. 5. Capital social.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000) représenté par trois cent dix (310) actions sous forme nominative d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune.

5.2. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'assemblée générale des Associés de la Société adoptée de la manière requise pour la modification des Statuts.

#### **Art. 6. Actions.**

6.1. Les actions de la société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

6.2. Un registre des actionnaires sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et il peut être consulté par chaque actionnaire qui le désire.

6.3. Les actions seront transférées par une déclaration écrite de transfert inscrite dans le registre des actionnaires de la Société, qui sera exécutée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires respectifs. La Société peut aussi accepter d'autres instruments de transfert qu'elle jugera satisfaisants comme preuve de transfert.

6.4. Chaque action donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre d'actions existantes.

6.5. Envers la Société, les actions sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par action est admis. Les copropriétaires doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.6. La Société pourra racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi.

## **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 7. Conseil d'administration.**

7.1. La Société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société, divisé en administrateur de classe A et administrateur de classe B. Ils seront élus pour une durée ne pouvant excéder six ans et seront rééligibles. Toutefois, dans la mesure où la Société n'a qu'un actionnaire, l'actionnaire unique, après avoir pris acte lors d'une assemblée générale que la Société a un actionnaire unique, peut décider que la Société soit administrée par un administrateur unique, jusqu'à la première assemblée suivant l'admission d'au moins un actionnaire supplémentaire.

7.2. Les administrateurs seront élus par les actionnaires en assemblée générale. Les actionnaires de la Société détermineront également le nombre d'administrateurs (sous réserve de l'article 7.1 ci-dessus), leur rémunération et la durée de leur mandat. Au cas où un administrateur est nommé sans indication de la durée de son mandat, il sera considéré comme étant nommé pour une période de six ans à compter de la date de son élection. Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

7.3. Si une entité juridique est nommée administrateur de la Société, cette entité doit désigner un représentant permanent qui la représentera dans ses fonctions d'administrateur de la Société. Si le représentant permanent est incapable

d'assumer ses fonctions quelle qu'en soit la raison (en ce compris, sans limitation, révocation, démission, mort), l'entité juridique doit immédiatement nommer un autre représentant permanent.

7.4. En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de démission ou toute autre cause, les administrateurs restants pourront élire, à la majorité des votes, un administrateur pour pourvoir au poste vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société qui procèdera à la nomination définitive.

#### **Art. 8. Pouvoirs du conseil d'administration.**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les présents Statuts aux actionnaires sont de la compétence de l'administrateur unique ou, le cas échéant, du conseil d'administration de la Société qui aura tous pouvoirs pour accomplir tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, actionnaires ou non, par l'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration ou conformément à l'article 10.1 des Statuts.

8.3. L'actionnaire unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration de la Société peut déléguer la gestion journalière de la Société et le pouvoir de représenter la Société dans le cadre de cette gestion journalière à un ou plusieurs administrateurs, fondés de pouvoir ou autres agents, qui peuvent être mais ne sont pas obligatoirement actionnaires, agissant individuellement ou conjointement. Si un ou plusieurs administrateurs de la Société a/ont été habilité(s) à représenter la Société dans le cadre de la gestion journalière de la Société, le conseil d'administration devra rapporter à l'assemblée générale annuelle tout salaire, rémunération et/ou autres avantages accordés à cet(ces) administrateur(s) au cours de l'exercice social en question.

#### **Art. 9. Procédure.**

9.1. Le conseil d'administration de la Société doit nommer un président parmi ses membres et peut désigner un secrétaire, administrateur ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la Société et des assemblées générales des actionnaires de la Société.

9.2. Le conseil d'administration de la Société se réunira sur convocation du président du conseil d'administration de la Société ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans la convocation qui sera, en principe, au Luxembourg.

9.3. Il sera donné à tous les administrateurs une convocation écrite de toute réunion du conseil d'administration de la Société au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue de la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans la convocation de la réunion du conseil d'administration de la Société.

9.4. Cette convocation écrite n'est pas nécessaire si tous les administrateurs de la Société sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés de la réunion et avoir parfaite connaissance de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord de chaque membre du conseil d'administration de la Société donné par écrit soit en original, soit par télécopie, courrier électronique, télégramme ou télex. Des convocations écrites séparées ne seront pas exigées pour des réunions tenues à une heure et à un endroit prévus dans un calendrier préalablement adopté par une résolution du conseil d'administration de la Société.

9.5. Tout administrateur peut participer à toute réunion du conseil d'administration en nommant par écrit, soit en original ou par télécopie, courrier électronique, télégramme ou télex, un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut également nommer un autre administrateur comme son mandataire par téléphone, mais cette nomination devra ensuite être confirmée par écrit.

9.6. Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés, et parmi eux au moins un administrateur de classe A et un administrateur de classe B. Les décisions du conseil d'administration ne sont valablement prises qu'à la majorité des voix exprimées. Au cas où, à une réunion, il y a égalité du nombre de voix pour et contre une résolution, le vote du président sera prépondérant. Les résolutions du conseil d'administration seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (le cas échéant).

9.7. Tout administrateur peut participer à la réunion du conseil d'administration de la Société par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'identifier, s'entendre, et se parler. La participation à une réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion et sera considérée comme tenue au siège social de la Société.

9.8. Les résolutions circulaires signées par tous les administrateurs seront valables et engageront la Société comme si elles avaient été adoptées à une réunion dûment convoquée et tenue. Les signatures peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées en original, par télégramme, telex, facsimile ou courrier électronique.

9.9. Au cas où un administrateur de la Société avait un intérêt contraire relativement à une décision que le conseil d'administration doit prendre, cet administrateur doit faire connaître au conseil d'administration de la Société son conflit d'intérêt et faire inscrire cette déclaration dans le procès-verbal de la réunion. L'administrateur concerné ne délibérera pas et ne votera pas sur l'affaire en question, et cette question ainsi que le conflit d'intérêt dudit administrateur seront rapportés à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société. Si la Société a un actionnaire unique, une

déclaration du conflit d'intérêt sera inscrite dans le procès-verbal. Au cas où la Société est gérée par un administrateur unique, cet administrateur devra seulement mentionner son conflit d'intérêt à l'actionnaire.

9.10. Les dispositions de l'article 9.9 des présents Statuts ne s'appliquent pas quand les décisions de l'administrateur unique ou du conseil d'administration concernent des opérations courantes de la Société et sont conclues dans des conditions normales.

9.11. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou personne ne seront affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société ont un intérêt dans cette transaction, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé de cette autre société ou personne.

#### **Art. 10. Représentation.**

10.1. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature de l'administrateur unique, ou si la Société est gérée par un conseil d'administration, par les signatures conjointes d'un administrateur de classe A et d'un administrateur de classe B de la Société.

10.2. La Société sera en outre engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été valablement délégué conformément aux articles 8.2. et 8.3. des Statuts et dans les limites de ce pouvoir.

#### **Art. 11. Responsabilité des administrateurs.**

11.1. Les administrateurs ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions applicables de la Loi.

11.2. Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, les administrateurs et autres fondés de pouvoir de la Société (en ce compris, pour écarter le moindre doute, le représentant permanent de toute entité juridique nommée administrateur de la Société), ainsi que toutes les personnes à qui des pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.2. et 8.3. des présents Statuts, seront indemnisés par prélèvement sur les actifs de la Société contre tous les coûts, frais, pertes, dommages et dépenses encourus ou supportés par eux en relation avec toutes actions, plaintes, procès ou procédures auxquels ils peuvent être partie en raison de leur statut actuel ou passé d'administrateurs, fondés de pouvoir ou délégués de la Société, en raison de toute transaction effectuée par la Société, tout contrat conclu ou action accomplie, ou omise ou dans laquelle ils ont participé, en relation avec l'exécution de leurs obligations, à l'exception des dommages et dépenses dues à leur faute lourde ou manquement dolosif, dans chaque cas, sans préjudice de tous les autres droits dont ces personnes peuvent jouir.

11.3. Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, et sauf dans les cas prévus à l'article 59 paragraphe 2 de la Loi, un administrateur ne sera pas responsable des actes, négligences ou manquements des autres administrateurs, ou pour toute perte ou tout dommage causés par une erreur de jugement ou inadvertance de leur part, ou pour toute autre perte, dommage ou préjudice quel qu'il soit qui surviendrait lors de l'exécution de leur mandat, sauf si cela résulte de, ou est causé par, une faute lourde ou manquement dolosif lui incombant.

### **IV. Assemblées générales des actionnaires**

#### **Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.**

12.1. L'assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à toutes les opérations de la Société dans les limites de la Loi.

12.2. Sans préjudice de l'article 12.4 des présents Statuts, les résolutions des actionnaires sont adoptées en assemblées générales.

12.3. Chaque actionnaire a un droit de vote proportionnel à son actionnariat. Chaque action donne droit à un vote.

12.4. L'actionnaire unique assume tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'assemblée générale des actionnaires. Les décisions de l'actionnaire unique sont consignées en procès-verbaux.

#### **Art. 13. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote.**

13.1. Les délais et formalités de convocation ainsi que les règles de tenue des assemblées générales prévus par la Loi gouverneront la convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société sauf stipulations contraires par les présents Statuts

13.2. Les assemblées des actionnaires de la Société seront tenues aux lieu et heure précisés dans les convocations respectives des assemblées.

13.3. Si tous les actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée des actionnaires et se considèrent eux-mêmes comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation préalable.

13.4. Un actionnaire peut prendre part à toute assemblée des actionnaires de la Société en désignant une autre personne comme son mandataire (actionnaire ou non) par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

13.5. Chaque actionnaire peut également participer aux assemblées générales des actionnaires de la Société par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à l'assemblée peuvent s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à une assemblée par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à cette assemblée.

13.6. Chaque actionnaire peut également voter grâce aux formulaires de vote fournis par la Société. Les formulaires de vote contiennent la date et le lieu de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, le texte des résolutions proposées ainsi que pour chaque résolution proposée, trois cases permettant aux actionnaires de voter en faveur, contre ou de s'abstenir de voter s'agissant de la résolution proposée. Les formulaires de vote doivent être envoyés par les actionnaires par courrier, télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique au siège social de la Société. La Société n'acceptera que les formulaires de vote reçus avant la date de l'assemblée précisée dans la convocation. Les formulaires de vote qui ne contiennent ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention seront nuls.

13.7. Sauf si la Loi ou les présents Statuts l'exigent autrement, les résolutions à une assemblée des actionnaires de la Société dûment convoquée seront adoptées à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants sans tenir compte de la proportion du capital social représenté à cette assemblée.

13.8. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée pour modifier les Statuts ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital social est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si ce quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée sera convoquée dans les formes statutaires, par des annonces insérées deux fois, à quinze jours d'intervalle au moins et quinze jours avant l'assemblée dans le journal officiel du Luxembourg, le Mémorial, et dans deux journaux de Luxembourg. Cette convocation reproduira l'ordre du jour et indiquera la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibérera valablement quelle que soit la proportion du capital représentée. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être adoptées, devront réunir les deux tiers au moins des voix exprimées.

13.9. La nationalité de la Société ne peut être changée et les engagements de ses actionnaires ne peuvent être augmentés qu'avec l'accord unanime des actionnaires et propriétaires d'obligations.

## **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Supervision**

### **Art. 14. Exercice Social et assemblée générale annuelle.**

14.1. L'exercice social de la Société commencera le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de la même année.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, l'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration dresse le bilan et le compte de pertes et profits de la Société ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, administrateurs et auditeur(s) de la Société.

14.3. L'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration de la Société devra, un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, fournir les pièces justificatives et un rapport sur les opérations de la Société au(x) commissaire(s) aux comptes de la Société qui devra préparer un rapport exposant ses/leurs propositions.

14.4. L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société se tiendra, conformément au droit luxembourgeois, au Luxembourg, à l'adresse du siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège social tel que précisé dans la convocation, le troisième lundi du mois de juin de chaque année à 10.00 heures du matin. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le jour ouvrable suivant.

14.5. L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société peut se tenir à l'étranger, si l'administrateur unique ou le conseil d'administration de la Société considère de manière discrétionnaire que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

### **Art. 15. Commissaire aux comptes / Réviseur d'entreprises.**

15.1. Les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs commissaires ou, le cas échéant, par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises. Le(s) commissaire(s) / réviseur(s) d'entreprises sera(ont) élu(s) pour une durée maximum de six ans et seront rééligibles.

15.2. Le(s) commissaire(s) / réviseur(s) d'entreprises sera(ont) nommé(s) par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

### **Art. 16. Affectation des Bénéfices.**

16.1. Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5 des Statuts.

16.2. L'assemblée générale des actionnaires de la Société décidera de l'affectation du solde du bénéfice net annuel et décidera de payer des dividendes aux moments qu'elle jugera opportuns au regard des objectifs et de la politique de la Société.

16.3. Les dividendes devront être payés aux lieu et place déterminés par l'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration conformément à la décision de l'assemblée générale des actionnaires. Les dividendes peuvent être payés en euro ou en toute autre devise choisie par l'administrateur unique ou le conseil d'administration de la Société.

16.4. L'administrateur unique, ou le cas échéant, le conseil d'administration de la Société peut décider de payer des dividendes intérimaires aux conditions et dans les limites fixées par la Loi.

## VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 17. Dissolution - Liquidation.

17.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou de plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires, nommés par une résolution de l'actionnaire unique ou de l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération. Sauf disposition contraire prévue par la résolution des actionnaires ou la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus larges pour la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société.

17.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux actionnaires proportionnellement aux actions que chaque actionnaire détient dans la Société.

### Disposition générale

**Art. 18. Disposition générale.** Il est fait référence aux dispositions de la Loi et à tout contrat qui peut être conclu entre les actionnaires de temps à autre (le cas échéant) pour tous les points qui ne font pas l'objet d'une disposition spécifique dans ces présents Statuts.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achèvera le 31 décembre 2013.

#### *Souscription et libération*

Sur ces faits,

Vacon Properties S.A., prénommée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux trois cent dix (310) actions sous forme nominative, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, et de les libérer par un apport en numéraire d'un montant de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750) représentant vingt-cinq pour cent (25%) du capital social.

Le montant de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, honoraires ou charges de toute sorte, qui incombent à la Société du fait de sa constitution, s'élèvent approximativement à mille deux cents euros.

#### *Résolutions de l'actionnaire unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'actionnaire de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société pour une durée qui expirera à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en respect de l'année financière se finissant au 31 décembre 2017:

##### *Administrateur de classe A:*

- Monsieur Patrick MOINET, né le 6 juin 1975 à Bastogne (Belgique), demeurant au 156, rue Albert Unden, L-2652 Luxembourg.

##### *Administrateurs de classe B:*

- Monsieur Benoît BAUDUIN, né le 31 mars 1976 à Messancy (Belgique), demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg;

- Monsieur Livio GAMBARDELLA, né le 2 décembre 1975 à Terlizzi (Italie), demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg.

2. La société à responsabilité limitée REVICONSULT S.à r.l., avec siège social au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg numéro B 139013 est nommé commissaire de la Société pour une durée qui expirera à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en respect de l'année financière se finissant au 31 décembre 2017.

3. Le siège social de la Société est établi au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Lecture ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Henri DA CRUZ, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 octobre 2013. Relation GRE/2013/4244. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2013151924/642.

(130186047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

**Palamon Securities IP Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.949.580,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 168.584.

In the year two thousand and thirteen, on the eleventh day of October.

Before Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

PALAMON EUROPEAN EQUITY II, L.P., a limited partnership and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at Cleveland House, 33 King Street, London, SW1Y 6RJ, United Kingdom, registered under number LP 010434;

hereby represented by Mr Olivier van Raemdonck, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 9 October 2013.

PALAMON EUROPEAN EQUITY II "BOA", L.P., a limited partnership and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at Cleveland House, 33 King Street, London, SW1Y 6RJ, United Kingdom, registered under number LP 010450;

hereby represented by Mr Olivier van Raemdonck, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 9 October 2013.

The said proxies shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, duly represented as mentioned above, declare that they are the shareholders (the "Shareholders") of Palamon Securities IP Holdings S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of twenty-three thousand seven hundred and fifty euro (EUR 23,750.00), having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 168.584 (the "Company"), incorporated further to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, of 3 April 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1442, of 9 June 2012. The articles of association of the Company (the "Articles of Association") were last amended further to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, of 31 July 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2282, of 13 September 2012.

The appearing parties, duly represented as mentioned above, declare that they are fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda*

1. To increase the share capital of the Company by an amount of one million nine hundred and twenty-five thousand eight hundred and thirty euro (EUR 1,925,830.00), in order to raise it from its current amount of twenty-three thousand seven hundred and fifty euro (EUR 23,750.00) to an amount of one million nine hundred and forty-nine thousand five hundred and eighty euro (EUR 1,949,580.00) by the issue of one hundred and eighty-two thousand four hundred and fifty-eight (182,458) new Class A Shares, one hundred and ninety-three thousand seven hundred and eight (193,708) new Class B Shares, one hundred and ninety-three thousand seven hundred and eight (193,708) new Class C Shares, one hundred and ninety-three thousand seven hundred and eight (193,708) new Class D Shares, one hundred and ninety-three thousand seven hundred and eight (193,708) new Class E Shares, one hundred and ninety-three thousand seven hundred and eight (193,708) new Class F Shares, one hundred and ninety-three thousand seven hundred and eight (193,708) new Class G Shares, one hundred and ninety-three thousand seven hundred and eight (193,708) new Class H Shares, one hundred and ninety-three thousand seven hundred and eight (193,708) new Class I Shares and one hundred and ninety-three thousand seven hundred and eight (193,708) new Class J Shares with a nominal value of one euro (EUR

1.00) each, having the same rights, privileges and restrictions as the existing ones and entitled to dividends as from the day of the relevant extraordinary general shareholder meeting.

2. To accept the subscription by PALAMON EUROPEAN EQUITY II, L.P. ("Palamon II") of one hundred and forty-seven thousand seven hundred and eighty-four (147,784) new Class A Shares, one hundred and fifty-eight thousand eight hundred and thirty-four (158,834) new Class B Shares, one hundred and fifty-eight thousand eight hundred and thirty-four (158,834) new Class C Shares, one hundred and fifty-eight thousand eight hundred and thirty-four (158,834) new Class D Shares, one hundred and fifty-eight thousand eight hundred and thirty-four (158,834) new Class E Shares, one hundred and fifty-eight thousand eight hundred and thirty-four (158,834) new Class F Shares, one hundred and fifty-eight thousand eight hundred and thirty-four (158,834) new Class G Shares, one hundred and fifty-eight thousand eight hundred and thirty-four (158,834) new Class H Shares, one hundred and fifty-eight thousand eight hundred and thirty-five (158,835) new Class I Shares and one hundred and fifty-eight thousand eight hundred and thirty-five (158,835) new Class J Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.00) each and an aggregate share premium of six million three hundred and nine thousand one hundred and seventy-four euro (EUR 6,309,174.00), by a contribution in kind consisting of a definite, due and payable receivable held by Palamon II against the Company in the amount of seven million eight hundred and eighty-six thousand five hundred and fifty-nine euro sixty-nine cents (EUR 7,886,559.69).

3. To accept the subscription by Palamon II of thirty-one thousand four hundred and thirty-two (31,432) new Class A Shares, thirty-one thousand four hundred and thirty-two (31,432) new Class B Shares, thirty-one thousand four hundred and thirty-two (31,432) new Class C Shares, thirty-one thousand four hundred and thirty-two (31,432) new Class D Shares, thirty-one thousand four hundred and thirty-two (31,432) new Class E Shares, thirty-one thousand four hundred and thirty-two (31,432) new Class F Shares, thirty-one thousand four hundred and thirty-two (31,432) new Class G Shares, thirty-one thousand four hundred and thirty-two (31,432) new Class H Shares, thirty-one thousand four hundred and thirty-two (31,432) new Class I Shares and thirty-one thousand four hundred and thirty-two (31,432) new Class J Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.00) each and an aggregate share premium of one million two hundred and fifty-seven thousand two hundred and seventy euro (EUR 1,257,270.00) by: (i) a contribution in cash in the amount of one million one hundred and seventy-eight thousand six hundred and ninety-one euro and twenty-one cents (EUR 1,178,691.21); and (ii) a contribution in kind consisting of a definite, due and payable receivable held by Palamon II against the Company in an amount of three hundred and ninety-two thousand eight hundred and ninety-seven euro and seven cents (EUR 392,897.07).

4. To accept the subscription by PALAMON EUROPEAN EQUITY II "BOA", L.P. ("Palamon BOA") of two thousand six hundred and seventy-four (2,674) new Class A Shares, two thousand eight hundred and seventy-four (2,874) new Class B Shares, two thousand eight hundred and seventy-four (2,874) new Class C Shares, two thousand eight hundred and seventy-four (2,874) new Class D Shares, two thousand eight hundred and seventy-four (2,874) new Class E Shares, two thousand eight hundred and seventy-four (2,874) new Class F Shares, two thousand eight hundred and seventy-four (2,874) new Class G Shares, two thousand eight hundred and seventy-four (2,874) new Class H Shares, two thousand eight hundred and seventy-three (2,873) new Class I Shares and two thousand eight hundred and seventy-three (2,873) new Class J Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.00) each and an aggregate share premium of one hundred and fourteen thousand one hundred and thirty-one euro and ninety-six cents (EUR 114,131.96), by a contribution in kind consisting of a definite, due and payable receivable held by Palamon BOA against the Company in the amount of one hundred and forty-two thousand five hundred and seventy-six euro and twenty-six cents (EUR 142,576.26).

5. To accept the subscription by Palamon BOA of five hundred and sixty-eight (568) new Class A Shares, five hundred and sixty-eight (568) new Class B Shares, five hundred and sixty-eight (568) new Class C Shares, five hundred and sixty-eight (568) new Class D Shares, five hundred and sixty-eight (568) new Class E Shares, five hundred and sixty-eight (568) new Class F Shares, five hundred and sixty-eight (568) new Class G Shares, five hundred and sixty-eight (568) new Class H Shares, five hundred and sixty-eight (568) new Class I Shares and five hundred and sixty-eight (568) new Class J Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.00) each and an aggregate share premium of twenty-two thousand seven hundred and thirty euro (EUR 22,730.00) by: (i) a contribution in cash in the amount of twenty-one thousand three hundred and eight euro and seventy-nine cents (EUR 21,308.79); and (ii) a contribution in kind consisting of a definite, due and payable receivable held by Palamon BOA against the Company in an amount of seven thousand and one hundred and two euro and ninety-three cents (EUR 7,102.93).

6. To amend the first paragraph of article 5 of the Articles of Association so as to reflect the resolutions to be adopted under the above items 1 to 5.

7. Miscellaneous.

The appearing parties, duly represented as mentioned above, have requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of one million nine hundred and twenty-five thousand eight hundred and thirty euro (EUR 1,925,830.00), in order to raise it from its current amount of twenty-three thousand seven hundred and fifty euro (EUR 23,750.00) to an amount of one million nine hundred and forty-nine thousand five hundred and eighty euro (EUR 1,949,580.00) by the issue of one hundred and eighty-two thousand four hundred and fifty-eight (182,458) new Class A Shares, one hundred and ninety-three thousand seven hundred and

eight (193,708) new Class B Shares, one hundred and ninety-three thousand seven hundred and eight (193,708) new Class C Shares, one hundred and ninety-three thousand seven hundred and eight (193,708) new Class D Shares, one hundred and ninety-three thousand seven hundred and eight (193,708) new Class E Shares, one hundred and ninety-three thousand seven hundred and eight (193,708) new Class F Shares, one hundred and ninety-three thousand seven hundred and eight (193,708) new Class G Shares, one hundred and ninety-three thousand seven hundred and eight (193,708) new Class H Shares, one hundred and ninety-three thousand seven hundred and eight (193,708) new Class I Shares and one hundred and ninety-three thousand seven hundred and eight (193,708) new Class J Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.00) each, having the same rights, privileges and restrictions as the existing ones and entitled to dividends as from the day of this extraordinary general shareholder meeting.

*Subscription - Payment*

Thereupon now appears Mr Olivier van Raemdonck, prenamed, acting in his capacity as duly authorized agent and attorney-in-fact of each of the Shareholders by virtue of aforementioned proxies.

The person appearing declares to subscribe in the name and on behalf of Palamon II to:

- one hundred and forty-seven thousand seven hundred and eighty-four (147,784) new Class A Shares, one hundred and fifty-eight thousand eight hundred and thirty-four (158,834) new Class B Shares, one hundred and fifty-eight thousand eight hundred and thirty-four (158,834) new Class C Shares, one hundred and fifty-eight thousand eight hundred and thirty-four (158,834) new Class D Shares, one hundred and fifty-eight thousand eight hundred and thirty-four (158,834) new Class E Shares, one hundred and fifty-eight thousand eight hundred and thirty-four (158,834) new Class F Shares, one hundred and fifty-eight thousand eight hundred and thirty-four (158,834) new Class G Shares, one hundred and fifty-eight thousand eight hundred and thirty-four (158,834) new Class H Shares, one hundred and fifty-eight thousand eight hundred and thirty-five (158,835) new Class I Shares and one hundred and fifty-eight thousand eight hundred and thirty-five (158,835) new Class J Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.00) each and an aggregate share premium of six million three hundred and nine thousand one hundred and seventy-four euro (EUR 6,309,174.00), and to make payment in full for such new shares by a contribution in kind consisting of a definite, due and payable receivable held by Palamon II against the Company in the amount of seven million eight hundred and eighty-six thousand five hundred and fifty-nine euro and sixty-nine cents (EUR 7,886,559.69) ("Receivable 1"); and

- thirty-one thousand four hundred and thirty-two (31,432) new Class A Shares, thirty-one thousand four hundred and thirty-two (31,432) new Class B Shares, thirty-one thousand four hundred and thirty-two (31,432) new Class C Shares, thirty-one thousand four hundred and thirty-two (31,432) new Class D Shares, thirty-one thousand four hundred and thirty-two (31,432) new Class E Shares, thirty-one thousand four hundred and thirty-two (31,432) new Class F Shares, thirty-one thousand four hundred and thirty-two (31,432) new Class G Shares, thirty-one thousand four hundred and thirty-two (31,432) new Class H Shares, thirty-one thousand four hundred and thirty-two (31,432) new Class I Shares and thirty-one thousand four hundred and thirty-two (31,432) new Class J Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.00) each and an aggregate share premium of one million two hundred and fifty-seven thousand two hundred and seventy euro (EUR 1,257,270.00), and to make a payment in full for such new shares by: (i) a contribution in cash in the amount of one million one hundred and seventy-eight thousand six hundred and ninety-one euro and twenty-one cents (EUR 1,178,691.21); and (ii) a contribution in kind consisting of a definite, due and payable receivable held by Palamon II against the Company in an amount of three hundred and ninety-two thousand eight hundred and ninety-seven euro and seven cents (EUR 392,897.07) ((ii) being "Receivable 2").

Palamon II represented as stated above, declared that it is the sole beneficiary and the full owner of Receivable 1 and Receivable 2 and that there exists no impediments to the transfer of Receivable 1 or Receivable 2 to the Company. Proof of the ownership of Receivable 1 and Receivable 2 by Palamon II has been given to the undersigned notary.

Palamon II represented as stated above, further declared that the value of Receivable 1 has been certified at seven million eight hundred and eighty-six thousand five hundred and fifty-nine euro and sixty-nine cents (EUR 7,886,559.69) and the value of Receivable 2 has been certified at three hundred and ninety-two thousand eight hundred and ninety-seven euro and seven cents (EUR 392,897.07), each in a declaration of contribution duly signed by the representatives of Palamon II and accepted by the Company. A copy of such declaration of contribution, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the notary shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

Thereupon now appears Mr Olivier van Raemdonck, prenamed, acting in his capacity as duly authorised agent and attorney-in-fact of each of the Shareholders by virtue of aforementioned proxies.

The person appearing declares to subscribe in the name and on behalf of Palamon BOA to:

- two thousand six hundred and seventy-four (2,674) new Class A Shares, two thousand eight hundred and seventy-four (2,874) new Class B Shares, two thousand eight hundred and seventy-four (2,874) new Class C Shares, two thousand eight hundred and seventy-four (2,874) new Class D Shares, two thousand eight hundred and seventy-four (2,874) new Class E Shares, two thousand eight hundred and seventy-four (2,874) new Class F Shares, two thousand eight hundred and seventy-four (2,874) new Class G Shares, two thousand eight hundred and seventy-four (2,874) new Class H Shares, two thousand eight hundred and seventy-three (2,873) new Class I Shares and two thousand eight hundred and seventy-three (2,873) new Class J Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.00) each and an aggregate share premium of one hundred and fourteen thousand one hundred and thirty-one euro and ninety-six cents (EUR 114,131.96), and to

make payment in full for such new shares by a contribution in kind consisting of a receivable held by Palamon BOA against the Company in the amount of one hundred and forty-two thousand five hundred and seventy-six euro and twenty-six cents (EUR 142,576.26) ("Receivable 3"); and

- five hundred and sixty-eight (568) new Class A Shares, five hundred and sixty-eight (568) new Class B Shares, five hundred and sixty-eight (568) new Class C Shares, five hundred and sixty-eight (568) new Class D Shares, five hundred and sixty-eight (568) new Class E Shares, five hundred and sixty-eight (568) new Class F Shares, five hundred and sixty-eight (568) new Class G Shares, five hundred and sixty-eight (568) new Class H Shares, five hundred and sixty-eight (568) new Class I Shares and five hundred and sixty-eight (568) new Class J Shares with a nominal value of one euro (EUR 1.00) each and an aggregate share premium of twenty-two thousand seven hundred and thirty (EUR 22,730.00), and to make payment in full for such new shares by: (i) a contribution in cash in the amount of twenty-one thousand three hundred and eight euro and seventy-nine cents (EUR 21,308.79); (ii) a contribution in kind consisting of a definite, due and payable receivable held by Palamon BOA against the Company in an amount of seven thousand one hundred and two euro and ninety-three cents (EUR 7,102.93) ((ii) being "Receivable 4").

Palamon BOA, represented as stated above, declared that it is the sole beneficiary and the full owner of Receivable 3 and Receivable 4 and that there exists no impediments to the transfer of Receivable 3 and Receivable 4 to the Company. Proof of the ownership of Receivable 3 and Receivable 4 by Palamon BOA has been given to the undersigned notary.

Palamon BOA, represented as stated above, further declared that the value of the Receivable 3 has been certified at one hundred and forty-two thousand five hundred and seventy-six euro and twenty-six cents (EUR 142,576.26) and the value of Receivable 4 has been certified at seven thousand one hundred and two euro and ninety-three cents (7,102.93), each in a declaration of contribution duly signed by the representatives of Palamon BOA and accepted by the Company. A copy of such declaration of contribution, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the notary shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

#### *Second resolution*

As a result of the above resolutions, the Shareholders resolve to amend the first paragraph of article 5 of the Articles of Association, which shall forthwith read as follows:

#### **" Art. 5. Share capital.**

5.1 The subscribed share capital of the Company is fixed at one million nine hundred and forty-nine thousand five hundred and eighty euro (EUR 1,949,580.00) represented by one million nine hundred and forty-nine thousand five hundred and eighty (1,949,580) alphabet shares with a nominal value of one euro (EUR 1) each, all of which are fully paid up and divided into ten (10) classes, as follows:

- 5.1.1 one hundred and ninety-four thousand nine hundred and fifty-eight (194,958) class A shares (the "Class A Shares"),
- 5.1.2 one hundred and ninety-four thousand nine hundred and fifty-eight (194,958) class B shares (the "Class B Shares"),
- 5.1.3 one hundred and ninety-four thousand nine hundred and fifty-eight (194,958) class C shares (the "Class C Shares"),
- 5.1.4 one hundred and ninety-four thousand nine hundred and fifty-eight (194,958) class D shares (the "Class D Shares"),
- 5.1.5 one hundred and ninety-four thousand nine hundred and fifty-eight (194,958) class E shares (the "Class E Shares"),
- 5.1.6 one hundred and ninety-four thousand nine hundred and fifty-eight (194,958) class F shares (the "Class F Shares"),
- 5.1.7 one hundred and ninety-four thousand nine hundred and fifty-eight (194,958) class G shares (the "Class G Shares"),
- 5.1.8 one hundred and ninety-four thousand nine hundred and fifty-eight (194,958) class H shares (the "Class H Shares"),
- 5.1.9 one hundred and ninety-four thousand nine hundred and fifty-eight (194,958) class I shares (the "Class I Shares"),
- 5.1.10 one hundred and ninety-four thousand nine hundred and fifty-eight (194,958) class J shares (the "Class J Shares"),"

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at approximately four thousand seven hundred euro (EUR 4,700.-).

#### *Declaration*

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that, on request of the proxy holder of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons' proxy holder and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date stated at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons' proxy holder, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le onze octobre.

Par devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

PALAMON EUROPEAN EQUITY II, L.P., une société limitée constituée sous les lois d'Angleterre et d'Ecosse, ayant son siège à Cleveland House, 33 King Street, Londres, SW1Y 6RJ, Royaume-Uni, enregistrée sous le numéro LP 010434; représentée par M. Olivier Van Raemdonck, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration en date du 9 octobre 2013.

PALAMON EUROPEAN EQUITY II "BOA", L.P., une société limitée existant sous les lois d'Angleterre et d'Ecosse, ayant son siège à Cleveland House, 33 King Street, Londres, SW1Y 6RJ, Royaume-Uni, enregistrée sous le numéro LP 010450;

représentée par M. Olivier Van Raemdonck, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration en date du 9 octobre 2013.

Les procurations susmentionnées seront annexées au présent acte pour des fins d'enregistrement.

Les parties qui comparaissent, dûment représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent être les associés (les "Associés") de Palamon Securities IP Holdings S.à.r.l., une société à responsabilité limitée, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social s'élevant à vingt-trois mille sept cent cinquante euros (EUR 23.750), avec siège social sis à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 168.584 (la "Société"), constituée en vertu d'un acte devant Maître Henri Hellinckx, notaire résidant au Luxembourg, du 3 avril 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 1442, du 9 juin 2012. Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Maître Martine Schaeffer, notaire résidant au Luxembourg, du 31 juillet 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 2282, du 13 septembre 2012.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent avoir été informées des résolutions à prendre sur base de l'agenda suivant:

#### Agenda

1. Augmenter le capital social de la Société d'un montant d'un million neuf cent vingt-cinq mille huit cent trente euros (EUR 1.925.830,00), afin de l'augmenter de son montant actuel de vingt-trois mille sept cent cinquante euros (EUR 23.750,00) à un montant d'un million neuf cent quarante-neuf mille cinq cent quatre-vingts euros (EUR 1.949.580,00) par l'émission de cent quatre-vingt-deux mille quatre cent cinquante-huit (182.458) nouvelles Parts de Classe A, cent quatre-vingt-treize mille sept cent et huit (193.708) nouvelles Parts de Classe B, cent quatre-vingt-treize mille sept cent et huit (193.708) nouvelles Parts de Classe C, cent quatre-vingt-treize mille sept cent et huit (193.708) nouvelles Parts de Classe D, cent quatre-vingt-treize mille sept cent et huit (193.708) nouvelles Parts de Classe E, cent quatre-vingt-treize mille sept cent et huit (193.708) nouvelles Parts de Classe F, cent quatre-vingt-treize mille sept cent et huit (193.708) nouvelles Parts de Classe G, cent quatre-vingt-treize mille sept cent et huit (193.708) nouvelles Parts de Classe H, cent quatre-vingt-treize mille sept cent et huit (193.708) nouvelles Parts de Classe I et cent quatre-vingt-treize mille sept cent et huit (193.708) nouvelles Parts de Classe J ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00.-) chacune, ayant les mêmes droits, privilèges et restrictions que les parts existantes et bénéficiant de dividendes à partir du jour de la présente assemblée générale extraordinaire.

2. Accepter la souscription par PALAMON EUROPEAN EQUITY II, L.P. ("Palamon II") à cent quarante-sept mille sept cent quatre-vingt-quatre (147.784) nouvelles Parts de Classe A, cent cinquante-huit mille huit cent trente-quatre (158.834) nouvelles Parts de Classe B, cent cinquante-huit mille huit cent trente-quatre (158.834) nouvelles Parts de Classe C, cent cinquante-huit mille huit cent trente-quatre (158.834) nouvelles Parts de Classe D, cent cinquante-huit mille huit cent trente-quatre (158.834) nouvelles Parts de Classe E, cent cinquante-huit mille huit cent trente-quatre (158.834) nouvelles Parts de Classe F, cent cinquante-huit mille huit cent trente-quatre (158.834) nouvelles Parts de Classe G, cent cinquante-huit mille huit cent trente-quatre (158.834) nouvelles Parts de Classe H, cent cinquante-huit mille huit cent trente-quatre (158.834) nouvelles Parts de Classe I et cent cinquante-huit mille huit cent trente-quatre (158.834) nouvelles Parts de Classe J ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00.-) chacune, et une prime d'émission s'élevant à six millions trois cent neuf mille cent soixante-quatorze euros (EUR 6.309.174,00), par le biais d'un apport en nature qui consiste en une créance certaine, liquide et exigible envers la Société pour un montant de sept millions huit cent quatre-vingt-six mille cinq cent cinquante-neuf euros et soixante-neuf centimes (EUR 7.886.559,69).

3. Accepter la souscription par Palamon II à trente et un mille quatre cent trente-deux (31.432) nouvelles Parts de Classe A trente et un mille quatre cent trente-deux (31.432) nouvelles Parts de Classe B, trente et un mille quatre cent trente-deux (31.432) nouvelles Parts de Classe C, trente et un mille quatre cent trente-deux (31.432) nouvelles Parts de Classe D, trente et un mille quatre cent trente-deux (31.432) nouvelles Parts de Classe E, trente et un mille quatre cent trente-deux (31.432) nouvelles Parts de Classe F, trente et un mille quatre cent trente-deux (31.432) nouvelles Parts de Classe G, trente et un mille quatre cent trente-deux (31.432) nouvelles Parts de Classe H, trente et un mille quatre cent trente-deux (31.432) nouvelles Parts de Classe I et trente et un mille quatre cent trente-deux (31.432) nouvelles Parts

de Classe J ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00.-) chacune et d'une prime d'émission d'un montant total d'un million deux cent cinquante-sept mille deux cent soixante-dix euros (EUR 1.257.270.-) par (i) un apport en espèces d'un montant d'un million cent soixante-dix-huit mille six cent quatre-vingt-onze euros et vingt et un centimes (EUR 1.178.691,21) et (ii) un apport en nature consistant en une créance définitive, due et payable détenue par Palamon II contre la Société pour un montant de trois cent quatre-vingt-douze mille huit cent quatre-vingt-dix-sept euros et sept centimes (EUR 392.897,07).

4. Accepter la souscription par Palamon European Equity II "BOA", L.P. ("Palamon BOA") à deux mille six cent soixante-quatorze (2.674) nouvelles Parts de Classe A, deux mille huit cent soixante-quatorze (2.874) nouvelles Parts de Classe B, deux mille huit cent soixante-quatorze (2.874) nouvelles Parts de Classe C, deux mille huit cent soixante-quatorze (2.874) nouvelles Parts de Classe D, deux mille huit cent soixante-quatorze (2.874) nouvelles Parts de Classe E, deux mille huit cent soixante-quatorze (2.874) nouvelles Parts de Classe F, deux mille huit cent soixante-quatorze (2.874) nouvelles Parts de Classe G, deux mille huit cent soixante-quatorze (2.874) nouvelles Parts de Classe H, deux mille huit cent soixante-quatorze (2.874) nouvelles Parts de Classe I et deux mille huit cent soixante-quatorze (2.874) nouvelles Parts de Classe J ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00.-) chacune et d'une prime d'émission d'un montant de cent quatorze mille cent trente et un euros et quatre-vingt-seize centimes (EUR 114.131,96), par le biais d'un apport en nature qui consiste en une créance certaine, liquide et exigible détenue par Palamon BOA contre la Société s'élevant à cent quarante-deux mille cinq cent soixante-seize euros et vingt-six centimes (EUR 142.576,26).

5. Accepter la souscription par Palamon BOA à cinq cent soixante-huit (568) nouvelles Parts de Classe A, cinq cent soixante-huit (568) nouvelles Parts de Classe B, cinq cent soixante-huit (568) nouvelles Parts de Classe C, cinq cent soixante-huit (568) nouvelles Parts de Classe D, cinq cent soixante-huit (568) nouvelles Parts de Classe E, cinq cent soixante-huit (568) nouvelles Parts de Classe F, cinq cent soixante-huit (568) nouvelles Parts de Classe G, cinq cent soixante-huit (568) nouvelles Parts de Classe H, cinq cent soixante-huit (568) nouvelles Parts de Classe I et cinq cent soixante-huit (568) nouvelles Parts de Classe J ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00.-) chacune et d'une prime d'émission d'un montant de vingt-deux mille sept cent trente euros (EUR 22.730.-), par le biais (i) d'un apport en espèces s'élevant à vingt et un mille trois cent huit euros et soixante-dix-neuf centimes (EUR 21.308,79) et (ii) d'un apport en nature consistant en une créance certaine, liquide et exigible détenue par Palamon BOA contre la Société pour un montant de sept mille cent et deux euros et quatre-vingt-treize centimes (EUR 7.102,93).

6. Modifier le premier paragraphe de l'article 5 des Statuts, afin de refléter les résolutions à adopter sous les points 1 à 5.

7. Divers.

Les parties comparantes, valablement représentées, comme mentionnées ci-dessus, ont demandé le notaire de documenter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société par un montant d'un million neuf cent vingt-cinq mille huit cent trente euros (EUR 1.925.830,00), afin de l'augmenter de son montant actuel de vingt-trois mille sept cent cinquante euros (EUR 23.750,00) à un montant d'un million neuf cent quarante-neuf mille cinq cent quatre-vingt euros (EUR 1.949.580,00) par l'émission de cent quatre-vingt-deux mille quatre cent cinquante-huit (182.458) nouvelles Parts de Classe A, cent quatre-vingt-treize mille sept cent et huit (193.708) nouvelles Parts de Classe B, cent quatre-vingt-treize mille sept cent et huit (193.708) nouvelles Parts de Classe C, cent quatre-vingt-treize mille sept cent et huit (193.708) nouvelles Parts de Classe D, cent quatre-vingt-treize mille sept cent et huit (193.708) nouvelles Parts de Classe E, cent quatre-vingt-treize mille sept cent et huit (193.708) nouvelles Parts de Classe F, cent quatre-vingt-treize mille sept cent et huit (193.708) nouvelles Parts de Classe G, cent quatre-vingt-treize mille sept cent et huit (193.708) nouvelles Parts de Classe H, cent quatre-vingt-treize mille sept cent et huit (193.708) nouvelles Parts de Classe I et cent quatre-vingt-treize mille sept cent et huit (193.708) nouvelles Parts de Classe J ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00.-) chacune, ayant les mêmes droits, privilèges et restrictions que les parts existantes et bénéficiant de dividendes à partir du jour de la présente assemblée générale extraordinaire.

#### *Souscription - Paiement*

Est ensuite intervenu M. Olivier Van Raemdonck, prénommé, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé par chaque Associé en vertu des procurations précitées.

Lequel comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de Palamon II à:

- cent quarante-sept mille sept cent quatre-vingt-quatre (147.784) nouvelles Parts de Classe A, cent cinquante-huit mille huit cent trente-quatre (158.834) nouvelles Parts de Classe B, cent cinquante-huit mille huit cent trente-quatre (158.834) nouvelles Parts de Classe C, cent cinquante-huit mille huit cent trente-quatre (158.834) nouvelles Parts de Classe D, cent cinquante-huit mille huit cent trente-quatre (158.834) nouvelles Parts de Classe E, cent cinquante-huit mille huit cent trente-quatre (158.834) nouvelles Parts de Classe F, cent cinquante-huit mille huit cent trente-quatre (158.834) nouvelles Parts de Classe G, cent cinquante-huit mille huit cent trente-quatre (158.834) nouvelles Parts de Classe H, cent cinquante-huit mille huit cent trente-quatre (158.834) nouvelles Parts de Classe I et cent cinquante-huit mille huit cent trente-quatre (158.834) nouvelles Parts de Classe J ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00.-) chacune, et une prime d'émission s'élevant à six millions trois cent neuf mille cent soixante-quatorze euros (EUR

6.309.174.-), par le biais d'un apport en nature qui consiste en une créance certaine, liquide et exigible envers la Société pour un montant de sept millions huit cent quatre-vingt-six mille cinq cent cinquante-neuf euros et soixante-neuf centimes (EUR 7.886.559,69) (la "Créance 1"); et

- trente et un mille quatre cent trente-deux (31.432) nouvelles Parts de Classe A, trente et un mille quatre cent trente-deux (31.432) nouvelles Parts de Classe B, trente et un mille quatre cent trente-deux (31.432) nouvelles Parts de Classe C, trente et un mille quatre cent trente-deux (31.432) nouvelles Parts de Classe D, trente et un mille quatre cent trente-deux (31.432) nouvelles Parts de Classe E, trente et un mille quatre cent trente-deux (31.432) nouvelles Parts de Classe F, trente et un mille quatre cent trente-deux (31.432) nouvelles Parts de Classe G, trente-et-un mille quatre cent trente-deux (31.432) nouvelles Parts de Classe H, trente et un mille quatre cent trente-deux (31.432) nouvelles Parts de Classe I et trente-et-un mille quatre cent trente-deux (31.432) nouvelles Parts de Classe J ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00.-) chacune et d'une prime d'émission d'un montant total d'un million deux cent cinquante-sept mille deux cent soixante-dix euros (EUR 1.257.270.-) par (i) un apport en espèces d'un montant d'un million cent soixante-dix-huit mille six cent quatre-vingt-onze mille euros et vingt et un centimes (EUR 1.178.691,21) et (ii) un apport en nature consistant en une créance certaine, liquide et exigible détenue par Palamon II contre la Société pour un montant de trois cent quatre-vingt-douze mille huit cent quatre-vingt-dix-sept euros et sept centimes (EUR 392.897,07) ((ii) étant la "Créance 2").

Palamon II représenté comme précité, a déclaré être le seul bénéficiaire et le propriétaire unique de la Créance 1 et de la Créance 2 et qu'il n'existe pas d'obstacles pour le transfert de Créance 1 et Créance 2 à la Société. La preuve de propriété de Créance 1 et de Créance 2 a été donnée par Palamon II au notaire soussigné.

Palamon II, représenté comme précité, a ensuite déclaré que la valeur de Créance 1 a été certifiée à sept millions huit cent quatre-vingt-six mille cinq cent cinquante-neuf euros et soixante-neuf centimes (EUR 7.886.559,69) et la valeur de Créance 2 a été certifiée à trois cent quatre-vingt-douze mille huit cent quatre-vingt-dix-sept euros et sept centimes (EUR 392.897,07), chacune dans une déclaration d'apport étant dûment signée par les représentants de Palamon II et acceptée par la Société. Une copie de telle déclaration d'apport, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire restera annexée au présent acte pour des fins d'enregistrement.

Ensuite intervient M. Olivier Van Raemdonck, précité, agissant en sa capacité de mandataire de chaque Associé en vertu des procurations précitées.

Lequel comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de Palamon BOA à:

- deux mille six cent soixante-quatorze (2.674) nouvelles Parts de Classe A, deux mille huit cent soixante-quatorze (2.874) nouvelles Parts de Classe B, deux mille huit cent soixante-quatorze (2.874) nouvelles Parts de Classe C, deux mille huit cent soixante-quatorze (2.874) nouvelles Parts de Classe D, deux mille huit cent soixante-quatorze (2.874) nouvelles Parts de Classe E, deux mille huit cent soixante-quatorze (2.874) nouvelles Parts de Classe F, deux mille huit cent soixante-quatorze (2.874) nouvelles Parts de Classe G, deux mille huit cent soixante-quatorze (2.874) nouvelles Parts de Classe H, deux mille huit cent soixante-quatorze (2.874) nouvelles Parts de Classe I et deux mille huit cent soixante-quatorze (2.874) nouvelles Parts de Classe J ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00.-) chacune et d'une prime d'émission d'un montant de cent quatorze mille cent trente-et-un euros et quatre-vingt-seize centimes (EUR 114.131,96), par le biais d'un apport en nature qui consiste en une créance certaine, liquide et exigible détenue par Palamon BOA contre la Société s'élevant à cent quarante-deux mille cinq cent soixante-seize euros et vingt-six centimes (EUR 142.576,26) (la "Créance 3"); et

- cinq cent soixante-huit (568) nouvelles Parts de Classe A, cinq cent soixante-huit (568) nouvelles Parts de Classe B, cinq cent soixante-huit (568) nouvelles Parts de Classe C, cinq cent soixante-huit (568) nouvelles Parts de Classe D, cinq cent soixante-huit (568) nouvelles Parts de Classe E, cinq cent soixante-huit (568) nouvelles Parts de Classe F, cinq cent soixante-huit (568) nouvelles Parts de Classe G, cinq cent soixante-huit (568) nouvelles Parts de Classe H, cinq cent soixante-huit (568) nouvelles Parts de Classe I et cinq cent soixante-huit (568) nouvelles Parts de Classe J ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00.-) chacune et d'une prime d'émission d'un montant de vingt-deux mille sept cent trente euros (EUR 22.730.-), par le biais (i) d'un apport en espèces s'élevant à vingt et un mille trois cent huit euros et soixante-dix-neuf centimes (EUR 21.308,79) et (ii) d'un apport en nature consistant en une créance certaine, liquide et exigible détenue par Palamon BOA contre la Société pour un montant de sept mille cent et deux euros et quatre-vingt-treize centimes (EUR 7.102,93) (la "Créance 4").

Palamon BOA représenté comme précité, a déclaré être le seul bénéficiaire et propriétaire de la Créance 3 et de la Créance 4 et qu'il n'existe pas d'obstacles pour le transfert de la Créance 3 et de la Créance 4 à la Société. La preuve de propriété de la Créance 3 et de la Créance 4 par Palamon BOA a été donnée au notaire soussigné.

Palamon BOA représenté comme précité, a déclaré en outre que la valeur de Créance 3 a été certifiée à un montant de cent quarante-deux mille cinq cent soixante-seize euros et vingt-six centimes (EUR 142.576,26) et la valeur de la Créance 4 a été certifiée à sept mille cent et deux euros et quatre-vingt-treize centimes (EUR 7.102,93), chacune dans une déclaration d'apport valablement signée par les représentants de Palamon BOA et acceptée par la Société. Une copie de telle déclaration de contribution, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire sera annexée à cet acte pour des fins d'enregistrement.

*Deuxième résolution*

En conséquence des résolutions précitées, les Associés décident de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des Statuts, qui dorénavant se lira comme suit:

**" Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société s'élève à un million neuf cent quarante-neuf mille cinq cent quatre-vingt euros (EUR 1.949.580.-) représenté par un million neuf cent quarante-neuf mille cinq cent quatre-vingt (1.949.580) parts sociales de classes différentes ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1.00.-) chacune et toutes libérées et divisées en dix (10) classes, comme suit:

- 5.1.1 cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent cinquante-huit (194.958) parts de classe A (les "Parts de Classe A"),
- 5.1.2 cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent cinquante-huit (194.958) parts de classe B (les "Parts de Classe B"),
- 5.1.3 cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent cinquante-huit (194.958) parts de classe C (les "Parts de Classe C").
- 5.1.4 cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent cinquante-huit (194.958) parts de classe D (les "Parts de Classe D").
- 5.1.5 cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent cinquante-huit (194.958) parts de classe E (les "Parts de Classe E").
- 5.1.6 cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent cinquante-huit (194.958) parts de classe F (les "Parts de Classe F").
- 5.1.7 cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent cinquante-huit (194.958) parts de classe G (les "Parts de Classe G").
- 5.1.8 cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent cinquante-huit (194.958) parts de classe H (les "Parts de Classe H").
- 5.1.9 cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent cinquante-huit (194.958) parts de classe I (les "Parts de Classe I").
- 5.1.10 cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent cinquante-huit (194.958) parts de classe J (les "Parts de Classe J")."

*Evaluation des frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à approximativement quatre mille sept cents euros (EUR 4.700.-).

*Déclaration*

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire des comparantes ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande du même mandataire des comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: Van Raemdonck, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 14 octobre 2013. Relation: LAC/2013/46630. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €)

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 24 octobre 2013.

Référence de publication: 2013150022/428.

(130183337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

**Menza Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 181.258.

**STATUTES**

In the year two thousand and thirteen, on the eighteenth day of October.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Vacon Properties S.A., a company incorporated under the laws of Panama, with registered office at East 54<sup>th</sup> Street, Arango Orillac Building, 2<sup>nd</sup> Floor, Panama City, Republic of Panama, registered with the Registro Publico de Panama under number 520207,

represented by Mr. Henri DA CRUZ, private employee, residing professionally at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here-above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a limited liability company (société anonyme), which is hereby incorporated:

## I. Name - Registered office - Object - Duration

**Art. 1. Name.** There is formed a public limited liability company (société anonyme) under the name of MENZA FINANCE S.A. (hereafter the Company), which shall be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

### Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single director, or as the case may be, the board of directors of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single director, or as the case may be, the board of directors of the Company. Where the single director or the board of directors of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent as determined in the sole discretion of the director(s) and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

### Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the administration, management, control and development of such participations. The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and/or other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and/or other debt instruments and more generally any securities and/or financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further make direct or indirect real estate investments and invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form whatsoever. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies or persons and the Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company or person, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person, in each case to the extent those activities are not considered as regulated activities of the financial sector.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any operations and transactions, which directly or indirectly favour or relate to its object.

### Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the shareholders of the Company adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

4.3. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

## II. Capital - Shares

### Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000) consisting of three hundred and ten (310) shares in registered form with a par value of one hundred euro (EUR 100) each.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company adopted in the manner required for amendments of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. The shares may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the option of the shareholders subject to the restrictions foreseen by Law.

6.2. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.3. Shares shall be transferred by a written declaration of transfer registered in the shareholders' register of the Company, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney. The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer satisfactory to the Company.

6.4. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.5. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is recognized per share. Joint co-owners must appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.6. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Board of directors.**

7.1. The Company shall be managed by a board of directors composed of three (3) members at least who need not be shareholders of the Company, divided into two classes: class A directors and class B directors. They will be elected for a period of time which cannot exceed six (6) years and will be re-elected. However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholder in the Company.

7.2. The directors shall be elected by the shareholders of the Company at the general meeting. The shareholders of the Company shall also determine the number of directors (subject to article 7.1 above), their remuneration and the term of their office. In the event a director is elected without any indication on the terms of his mandate, he shall be deemed to be elected for six years from the date of his election. A director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the general meeting of shareholders of the Company.

7.3. If a legal entity is appointed as director of the Company, this entity must designate a permanent representative who shall represent such legal entity in its duties as a director of the Company. Should the permanent representative be unable to perform his duties for whatever reason (including without limitation, removal, resignation, dismissal, death), the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

7.4. In the event of vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next general meeting of the shareholders of the Company which shall proceed to the definitive appointment.

#### **Art. 8. Powers of the board of directors.**

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the shareholders fall within the competence of the single director or, as the case may be, the board of directors, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, whether shareholders or not, by the single director or, as the case may be, by the board of directors, or in accordance with article 10.1 of the Articles.

8.3. The single director or, as the case may be, the board of directors of the Company is authorised to delegate the day-to-day management of the Company and the power to represent the Company in respect thereto to one or more directors, officers, or other agents who may but are not required to be shareholders, acting individually or jointly. If one or several directors of the Company has/have been empowered to represent the Company with respect to the day-to-day management of the Company, the board of directors must report to the annual general meeting any salary, remuneration and/or other advantages granted to such director(s) during the relevant financial year.

#### **Art. 9. Procedure.**

9.1. The board of directors of the Company must appoint a chairman among its members and it may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors of the Company and the minutes of the general meetings of the shareholders of the Company.

9.2. The board of directors of the Company shall meet upon call by the chairman or any two directors, at the place indicated in the notice of meeting which shall, in principle, be in Luxembourg.

9.3. Written notice of any meeting of the board of directors of the Company shall be given to all directors at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of directors of the Company.

9.4. No such written notice is required if all members of the board of directors of the Company are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, e-mail, telegram or telex, of each member of the board of directors of the Company. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors of the Company.

9.5. Any director may act at any meeting of the board of directors of the Company by appointing, in writing whether in original, by telefax, e-mail, telegram or telex, another director as his proxy. A director may also appoint another director as his proxy by phone, such appointment to be confirmed in writing subsequently.

9.6. The board of directors can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and among whom a class A director and a class B director imperatively. Resolutions of the board of directors are validly taken by a majority of the votes cast. In the event that at any meeting the number of votes for and against a resolution are equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote. The resolutions of the board of directors will be recorded in minutes signed by all the directors present or represented at the meeting or by the secretary (if any).

9.7. Any director may participate in any meeting of the board of directors by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, and hear and speak to, each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting and a meeting held by way of such means of communication is deemed to be held at the registered office of the Company.

9.8. Circular resolutions signed by all the directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by an original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

9.9. In the event that any director of the Company may have any conflicting interest in any decision to be made by the board of directors, such director shall make known to the board of directors of the Company such conflicting interest and cause a record of his statement to be mentioned in the minutes of the meeting. The relevant director shall not consider or vote upon any such matter, and such matter, and such director's interest therein, shall be reported to the next following general meeting of the shareholders of the Company. If the Company has only one shareholder, a statement of the conflicting interest must be recorded in minutes. In case the Company is managed by a single director, such director shall only mention his conflicting interest to the shareholder.

9.10. The provisions of article 9.9 of these Articles do not apply when the decisions of the single director or of the board of directors relate to the day-to-day operations of the Company and are at arm's length terms.

9.11. No contract or other transaction between the Company and any other company or person shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company has an interest in the transaction, or is a director, associate, officer or employee of such other company or person.

#### **Art. 10. Representation.**

10.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of the single director, or, in case the Company is managed by a board of directors, by the joint signatures of any class A director and any class B director of the Company.

10.2 The Company shall furthermore be bound towards third parties by the joint or single signature of any person to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with articles 8.2 and 8.3. of these Articles and within the limits of such power.

#### **Art. 11. Liability of the directors.**

11.1 The directors assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

11.2 To the extent permissible under Luxembourg law, the directors and other officers of the Company (including, for the avoidance of any doubt, the permanent representative of any legal entity appointed as director of the Company) as well as those persons to whom such signatory powers have been validly delegated in accordance with articles 8.2 and 8.3. of these Articles, shall be indemnified out of the assets of the Company against all costs, charges, losses, damages and expenses incurred or sustained by them in connection with any actions, claims, suits or proceedings to which they may be made a party by reason of being or having been directors, officers or delegates of the Company, by reason of any transaction carried out by the Company, any contract entered into or any action performed, concurred in, or omitted, in connection with the execution of their duties save for liabilities and expenses arising from their gross negligence or willful default, in each case without prejudice to any other rights to which such persons may be entitled.

11.3 To the extent permissible under Luxembourg law and except as provided for in article 59 paragraph 2 of the Law, a director shall not be responsible for the acts, neglects or defaults of the other directors, or for any loss or damage caused by an error of judgment or oversight on their part, or for any other loss, damage or misfortune whatsoever which shall occur in the performance of their duties, except if the same results from or through his gross negligence or willful default.

#### IV. General meetings of Shareholders

##### Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1. The general meeting of shareholders properly constituted represents the entire body of shareholders of the Company. It has the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company within the limits of the Law.

12.2. Without prejudice to article 12.4 of these Articles, resolutions of the shareholders shall be adopted at general meetings.

12.3. Each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding. Each share is entitled to one vote.

12.4. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders. The decisions of the single shareholder are recorded in minutes.

##### Art. 13. Notices, Quorum, Majority and Voting proceedings.

13.1. The notice periods and proceedings as well as the discussion proceedings provided by law shall govern the notice for, and conduct of, the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

13.2. Meetings of the shareholders of the Company shall be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meetings.

13.3. If all the shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

13.4. A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person (who need not be a shareholder) as his proxy in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

13.5. Each shareholder may also participate in any meeting of the shareholders of the Company by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

13.6. Each shareholder may also vote by way of voting forms provided by the Company. These voting forms contain the date and place of the meeting, the agenda of the meeting, the text of the proposed resolutions as well as for each proposed resolution, three boxes allowing the shareholders to vote in favour, against or abstain from voting on the proposed resolution. The voting forms must be sent by the shareholders by mail, telegram, telex, facsimile or e-mail to the registered office of the Company. The Company will only accept the voting forms which are received prior to the time of the meeting specified in the convening notice. Voting forms which show neither a vote (in favour or against the proposed resolutions) nor an abstention shall be void.

13.7. Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a meeting of the shareholders of the Company duly convened will be adopted by a simple majority of those present or represented and voting, regardless of the proportion of the share capital represented at such meeting.

13.8. An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one-half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If this quorum is not reached, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles, by means of notices published twice, at fifteen days interval at least and fifteen days before the meeting in the Luxembourg official gazette, the Mémorial, and in two Luxembourg newspapers. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes cast.

13.9. The nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of the shareholders and bondholders.

#### V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

##### Art. 14. Accounting Year and Annual general meeting.

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December of such year.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's year, the single director or, as the case may be, the board of directors must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, directors, and auditor(s) of the Company.

14.3 The single director or, as the case may be, the board of directors of the Company shall, one month before the annual general meeting of shareholders, deliver documentary evidence and a report on the operations of the Company to the statutory auditor(s) of the Company who must prepare a report setting forth his/their proposals.

14.4 The annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of

the registered office as may be specified in the convening notice of meeting, on the third Monday of June of each year at 10.00 a.m. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

14.5 The annual general meeting of the shareholders of the Company may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the single director or the board of directors of the Company, exceptional circumstances so require.

**Art. 15. Statutory/External auditor.**

15.1. The operations of the Company shall be supervised by one or "commissaire(s)" or, as the case may be, by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises). The "commissaire(s)" /external auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

15.2. The "commissaire(s)" /external auditor(s) will be appointed by the general meeting of shareholders of the Company which will determine their number, their remuneration and the term of their office.

**Art. 16. Allocation of profits.**

16.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 of these Articles.

16.2. The general meeting of shareholders of the Company shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

16.3. Dividends, when payable, will be distributed at the time and place fixed by the single director, or as the case may be, the board of directors, in accordance with the decision of the general meeting of shareholders. The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the single director or the board of directors of the Company.

16.4. The single director, or as the case may be, the board of directors of the Company may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Law.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

**Art. 17. Dissolution - Liquidation.**

17.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholders or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

17.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

## **VII. General provision**

**Art. 18. General provision.** Reference is made to the provisions of the Law and to any agreement which may be entered into among the shareholders from time to time (if any) for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on December 31, 2013.

### *Subscription - Payment*

Thereupon,

Vacon Properties S.A., prenamed and represented as stated above, declares to subscribe for the three hundred and ten (310) shares in registered form, with a par value of one hundred euro (EUR 100) each, and to pay them up by way of a contribution in cash amounting to seven thousand seven hundred fifty euro (EUR 7,750) representing twenty-five per cent (25%) of the share capital.

The amount of seven thousand seven hundred fifty euro (EUR 7,750) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred euro.

### *Resolutions of the sole Shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as directors of the Company for a term which will expire at the annual general meeting of the shareholders of the Company which will be held in respect of the annual accounts ending December 31, 2017:

*Class A director:*

- Mr. Patrick MOINET, born in Bastogne (Belgium) on June 6, 1975 residing at 156, rue Albert Uden L-2652 Luxembourg.

*Class B directors:*

- Mr. Benoît BAUDUIN, born in Messancy (Belgium) on March 31, 1976, with professional address at 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg; and

- Mr. Livio GAMBARDILLA, born in Terlizzi (Italy) on December 2, 1975, with professional address at 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg.

2. The limited liability company REVICONSLT S.à r.l., with registered office at 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register number B 139013 is appointed as auditor (commissaire) of the Company for a term which will expire at the annual general meeting of the shareholders of the Company which will be held in respect of the annual accounts ending December 31, 2017.

3. The registered office of the Company is set at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party who signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le dix-huitième jour d'octobre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

*A comparu:*

Vacon Properties S.A., une société de droit panaméen avec siège social au East 54<sup>th</sup> Street, Arango Orillac Building, 2<sup>nd</sup> Floor, Panama City, République de Panama, enregistré au Registro Publico de Panama sous le numéro 520207,

représentée par Monsieur Henri DA CRUZ, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La dite procuration après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société anonyme qui est ainsi constituée:

**I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination MENZA FINANCE S.A. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (ci-après la Loi), ainsi que par les présent statuts (ci-après les Statuts).

**Art. 2. Siège Social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré dans les limites de la commune par décision de l'administrateur unique, ou le cas échéant, du conseil d'administration de la Société. Le siège social peut également être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des actionnaires adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision de l'administrateur unique ou, le cas échéant, du conseil d'administration de la Société. Lorsque l'administrateur unique ou le conseil d'administration de la Société estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents déterminés à la discrétion de l'(des) administrateur(s), et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert temporaire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et/ou autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée quelle qu'elle soit. Elle pourra participer à la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre effectuer directement ou indirectement des investissements immobiliers et investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billet à ordre, obligations et emprunts obligataires et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de participation. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou valeurs de participation, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toutes autres sociétés ou personnes et la Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés portant sur tous ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toutes autres sociétés ou personnes et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toutes autres sociétés ou personnes, dans chaque cas, pour autant que ces activités ne constituent pas des activités réglementées du secteur financier.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations et transactions qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à son objet social.

### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est établie pour une période indéterminée.

4.2. La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution des actionnaires de la Société adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

4.3. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

## **II. Capital social - Actions**

### **Art. 5. Capital social.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000) représenté par trois cent dix (310) actions sous forme nominative d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune.

5.2. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'assemblée générale des Associés de la Société adoptée de la manière requise pour la modification des Statuts.

### **Art. 6. Actions.**

6.1. Les actions de la société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

6.2. Un registre des actionnaires sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et il peut être consulté par chaque actionnaire qui le désire.

6.3. Les actions seront transférées par une déclaration écrite de transfert inscrite dans le registre des actionnaires de la Société, qui sera exécutée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires respectifs. La Société peut aussi accepter d'autres instruments de transfert qu'elle jugera satisfaisants comme preuve de transfert.

6.4. Chaque action donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre d'actions existantes.

6.5. Envers la Société, les actions sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par action est admis. Les copropriétaires doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.6. La Société pourra racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi.

## **III. Gestion - Représentation**

### **Art. 7. Conseil d'administration.**

7.1. La Société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société, divisé en administrateur de classe A et administrateur de classe B. Ils seront élus pour une durée ne pouvant excéder six ans et seront rééligibles. Toutefois, dans la mesure où la Société n'a qu'un actionnaire, l'actionnaire unique, après avoir pris acte lors d'une assemblée générale que la Société a un actionnaire unique, peut décider que la Société soit administrée par un administrateur unique, jusqu'à la première assemblée suivant l'admission d'au moins un actionnaire supplémentaire.

7.2. Les administrateurs seront élus par les actionnaires en assemblée générale. Les actionnaires de la Société détermineront également le nombre d'administrateurs (sous réserve de l'article 7.1 ci-dessus), leur rémunération et la durée de leur mandat. Au cas où un administrateur est nommé sans indication de la durée de son mandat, il sera considéré comme étant nommé pour une période de six ans à compter de la date de son élection. Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

7.3. Si une entité juridique est nommée administrateur de la Société, cette entité doit désigner un représentant permanent qui la représentera dans ses fonctions d'administrateur de la Société. Si le représentant permanent est incapable d'assumer ses fonctions quelle qu'en soit la raison (en ce compris, sans limitation, révocation, démission, mort), l'entité juridique doit immédiatement nommer un autre représentant permanent.

7.4. En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de démission ou toute autre cause, les administrateurs restants pourront élire, à la majorité des votes, un administrateur pour pourvoir au poste vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société qui procèdera à la nomination définitive.

#### **Art. 8. Pouvoirs du conseil d'administration.**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les présents Statuts aux actionnaires sont de la compétence de l'administrateur unique ou, le cas échéant, du conseil d'administration de la Société qui aura tous pouvoirs pour accomplir tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, actionnaires ou non, par l'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration ou conformément à l'article 10.1 des Statuts.

8.3. L'actionnaire unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration de la Société peut déléguer la gestion journalière de la Société et le pouvoir de représenter la Société dans le cadre de cette gestion journalière à un ou plusieurs administrateurs, fondés de pouvoir ou autres agents, qui peuvent être mais ne sont pas obligatoirement actionnaires, agissant individuellement ou conjointement. Si un ou plusieurs administrateurs de la Société a/ont été habilité(s) à représenter la Société dans le cadre de la gestion journalière de la Société, le conseil d'administration devra rapporter à l'assemblée générale annuelle tout salaire, rémunération et/ou autres avantages accordés à cet(ces) administrateur(s) au cours de l'exercice social en question.

#### **Art. 9. Procédure.**

9.1. Le conseil d'administration de la Société doit nommer un président parmi ses membres et peut désigner un secrétaire, administrateur ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la Société et des assemblées générales des actionnaires de la Société.

9.2. Le conseil d'administration de la Société se réunira sur convocation du président du conseil d'administration de la Société ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans la convocation qui sera, en principe, au Luxembourg.

9.3. Il sera donné à tous les administrateurs une convocation écrite de toute réunion du conseil d'administration de la Société au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue de la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans la convocation de la réunion du conseil d'administration de la Société.

9.4. Cette convocation écrite n'est pas nécessaire si tous les administrateurs de la Société sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés de la réunion et avoir parfaite connaissance de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord de chaque membre du conseil d'administration de la Société donné par écrit soit en original, soit par télécopie, courrier électronique, télégramme ou télex. Des convocations écrites séparées ne seront pas exigées pour des réunions tenues à une heure et à un endroit prévus dans un calendrier préalablement adopté par une résolution du conseil d'administration de la Société.

9.5. Tout administrateur peut participer à toute réunion du conseil d'administration en nommant par écrit, soit en original ou par télécopie, courrier électronique, télégramme ou télex, un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut également nommer un autre administrateur comme son mandataire par téléphone, mais cette nomination devra ensuite être confirmée par écrit.

9.6. Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés, et parmi eux au moins un administrateur de classe A et un administrateur de classe B. Les décisions du conseil d'administration ne sont valablement prises qu'à la majorité des voix exprimées. Au cas où, à une réunion, il y a égalité du nombre de voix pour et contre une résolution, le vote du président sera prépondérant. Les résolutions du conseil d'administration seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (le cas échéant).

9.7. Tout administrateur peut participer à la réunion du conseil d'administration de la Société par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'identifier, s'entendre, et se parler. La participation à une réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion et sera considérée comme tenue au siège social de la Société.

9.8. Les résolutions circulaires signées par tous les administrateurs seront valables et engageront la Société comme si elles avaient été adoptées à une réunion dûment convoquée et tenue. Les signatures peuvent être apposées sur un

document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées en original, par télégramme, telex, facsimile ou courrier électronique.

9.9. Au cas où un administrateur de la Société avait un intérêt contraire relativement à une décision que le conseil d'administration doit prendre, cet administrateur doit faire connaître au conseil d'administration de la Société son conflit d'intérêt et faire inscrire cette déclaration dans le procès-verbal de la réunion. L'administrateur concerné ne délibérera pas et ne votera pas sur l'affaire en question, et cette question ainsi que le conflit d'intérêt dudit administrateur seront rapportés à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société. Si la Société a un actionnaire unique, une déclaration du conflit d'intérêt sera inscrite dans le procès-verbal. Au cas où la Société est gérée par un administrateur unique, cet administrateur devra seulement mentionner son conflit d'intérêt à l'actionnaire.

9.10. Les dispositions de l'article 9.9 des présents Statuts ne s'appliquent pas quand les décisions de l'administrateur unique ou du conseil d'administration concernent des opérations courantes de la Société et sont conclues dans des conditions normales.

9.11. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou personne ne seront affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société ont un intérêt dans cette transaction, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé de cette autre société ou personne.

#### **Art. 10. Représentation.**

10.1. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature de l'administrateur unique, ou si la Société est gérée par un conseil d'administration, par les signatures conjointes d'un administrateur de classe A et d'un administrateur de classe B de la Société.

10.2. La Société sera en outre engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été valablement délégué conformément aux articles 8.2. et 8.3. des Statuts et dans les limites de ce pouvoir.

#### **Art. 11. Responsabilité des administrateurs.**

11.1. Les administrateurs ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions applicables de la Loi.

11.2. Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, les administrateurs et autres fondés de pouvoir de la Société (en ce compris, pour écarter le moindre doute, le représentant permanent de toute entité juridique nommée administrateur de la Société), ainsi que toutes les personnes à qui des pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.2. et 8.3. des présents Statuts, seront indemnisés par prélèvement sur les actifs de la Société contre tous les coûts, frais, pertes, dommages et dépenses encourus ou supportés par eux en relation avec toutes actions, plaintes, procès ou procédures auxquels ils peuvent être partie en raison de leur statut actuel ou passé d'administrateurs, fondés de pouvoir ou délégués de la Société, en raison de toute transaction effectuée par la Société, tout contrat conclu ou action accomplie, ou omise ou dans laquelle ils ont participé, en relation avec l'exécution de leurs obligations, à l'exception des dommages et dépenses dues à leur faute lourde ou manquement dolosif, dans chaque cas, sans préjudice de tous les autres droits dont ces personnes peuvent jouir.

11.3. Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, et sauf dans les cas prévus à l'article 59 paragraphe 2 de la Loi, un administrateur ne sera pas responsable des actes, négligences ou manquements des autres administrateurs, ou pour toute perte ou tout dommage causés par une erreur de jugement ou inadvertance de leur part, ou pour toute autre perte, dommage ou préjudice quel qu'il soit qui surviendrait lors de l'exécution de leur mandat, sauf si cela résulte de, ou est causé par, une faute lourde ou manquement dolosif lui incombant.

### **IV. Assemblées générales des actionnaires**

#### **Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.**

12.1. L'assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à toutes les opérations de la Société dans les limites de la Loi.

12.2. Sans préjudice de l'article 12.4 des présents Statuts, les résolutions des actionnaires sont adoptées en assemblées générales.

12.3. Chaque actionnaire a un droit de vote proportionnel à son actionnariat. Chaque action donne droit à un vote.

12.4. L'actionnaire unique assume tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'assemblée générale des actionnaires. Les décisions de l'actionnaire unique sont consignées en procès-verbaux.

#### **Art. 13. Convocations, Quorum, Majorité et Procédure de vote.**

13.1. Les délais et formalités de convocation ainsi que les règles de tenue des assemblées générales prévus par la Loi gouverneront la convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société sauf stipulations contraires par les présents Statuts

13.2. Les assemblées des actionnaires de la Société seront tenues aux lieu et heure précisés dans les convocations respectives des assemblées.

13.3. Si tous les actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée des actionnaires et se considèrent eux-mêmes comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation préalable.

13.4. Un actionnaire peut prendre part à toute assemblée des actionnaires de la Société en désignant une autre personne comme son mandataire (actionnaire ou non) par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

13.5. Chaque actionnaire peut également participer aux assemblées générales des actionnaires de la Société par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à l'assemblée peuvent s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à une assemblée par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à cette assemblée.

13.6. Chaque actionnaire peut également voter grâce aux formulaires de vote fournis par la Société. Les formulaires de vote contiennent la date et le lieu de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, le texte des résolutions proposées ainsi que pour chaque résolution proposée, trois cases permettant aux actionnaires de voter en faveur, contre ou de s'abstenir de voter s'agissant de la résolution proposée. Les formulaires de vote doivent être envoyés par les actionnaires par courrier, télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique au siège social de la Société. La Société n'acceptera que les formulaires de vote reçus avant la date de l'assemblée précisée dans la convocation. Les formulaires de vote qui ne contiennent ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention seront nuls.

13.7. Sauf si la Loi ou les présents Statuts l'exigent autrement, les résolutions à une assemblée des actionnaires de la Société dûment convoquée seront adoptées à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants sans tenir compte de la proportion du capital social représenté à cette assemblée.

13.8. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée pour modifier les Statuts ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital social est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si ce quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée sera convoquée dans les formes statutaires, par des annonces insérées deux fois, à quinze jours d'intervalle au moins et quinze jours avant l'assemblée dans le journal officiel du Luxembourg, le Mémorial, et dans deux journaux de Luxembourg. Cette convocation reproduira l'ordre du jour et indiquera la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibèrera valablement quelle que soit la proportion du capital représentée. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être adoptées, devront réunir les deux tiers au moins des voix exprimées.

13.9. La nationalité de la Société ne peut être changée et les engagements de ses actionnaires ne peuvent être augmentés qu'avec l'accord unanime des actionnaires et propriétaires d'obligations.

## **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfiques - Supervision**

### **Art. 14. Exercice Social et Assemblée générale annuelle.**

14.1. L'exercice social de la Société commencera le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de la même année.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, l'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration dresse le bilan et le compte de pertes et profits de la Société ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, administrateurs et auditeur(s) de la Société.

14.3. L'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration de la Société devra, un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, fournir les pièces justificatives et un rapport sur les opérations de la Société au(x) commissaire(s) aux comptes de la Société qui devra préparer un rapport exposant ses/leurs propositions.

14.4. L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société se tiendra, conformément au droit luxembourgeois, au Luxembourg, à l'adresse du siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège social tel que précisé dans la convocation, le troisième lundi du mois de juin de chaque année à 10h00 du matin. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le jour ouvrable suivant.

14.5. L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société peut se tenir à l'étranger, si l'administrateur unique ou le conseil d'administration de la Société considère de manière discrétionnaire que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

### **Art. 15. Commissaire aux comptes / Réviseur d'entreprises.**

15.1. Les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs commissaires ou, le cas échéant, par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises. Le(s) commissaire(s) / réviseur(s) d'entreprises sera(ont) élu(s) pour une durée maximum de six ans et seront rééligibles.

15.2. Le(s) commissaire(s) / réviseur(s) d'entreprises sera(ont) nommé(s) par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

### **Art. 16. Affectation des Bénéfices.**

16.1. Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de

la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5 des Statuts.

16.2. L'assemblée générale des actionnaires de la Société décidera de l'affectation du solde du bénéfice net annuel et décidera de payer des dividendes aux moments qu'elle jugera opportuns au regard des objectifs et de la politique de la Société.

16.3. Les dividendes devront être payés aux lieu et place déterminés par l'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration conformément à la décision de l'assemblée générale des actionnaires. Les dividendes peuvent être payés en euro ou en toute autre devise choisie par l'administrateur unique ou le conseil d'administration de la Société.

16.4. L'administrateur unique, ou le cas échéant, le conseil d'administration de la Société peut décider de payer des dividendes intérimaires aux conditions et dans les limites fixées par la Loi.

## VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 17. Dissolution – Liquidation.

17.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou de plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires, nommés par une résolution de l'actionnaire unique ou de l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération. Sauf disposition contraire prévue par la résolution des actionnaires ou la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus larges pour la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société.

17.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux actionnaires proportionnellement aux actions que chaque actionnaire détient dans la Société.

### Disposition générale

**Art. 18. Disposition générale.** Il est fait référence aux dispositions de la Loi et à tout contrat qui peut être conclu entre les actionnaires de temps à autre (le cas échéant) pour tous les points qui ne font pas l'objet d'une disposition spécifique dans ces présents Statuts.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achèvera le 31 décembre 2013.

### *Souscription et Libération*

Sur ces faits,

Vacon Properties S.A., prénommée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux trois cent dix (310) actions sous forme nominative, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, et de les libérer par un apport en numéraire d'un montant de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750) représentant vingt-cinq pour cent (25%) du capital social.

Le montant de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

### *Frais*

Les frais, dépenses, honoraires ou charges de toute sorte, qui incombent à la Société du fait de sa constitution, s'élèvent approximativement à mille deux cents euros.

### *Résolutions de l'actionnaire unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'actionnaire de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société pour une durée qui expirera à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en respect de l'année financière se finissant au 31 décembre 2017:

#### *Administrateur de classe A:*

- Monsieur Patrick MOINET, né le 6 juin 1975 à Bastogne (Belgique), demeurant au 156, rue Albert Uden L-2652 Luxembourg.

#### *Administrateurs de classe B:*

- Monsieur Benoît BAUDUIN, né le 31 mars 1976 à Messancy (Belgique), demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg;

- Monsieur Livio GAMBARDELLA, né le 2 décembre 1975 à Terlizzi (Italie), demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg.

2. La société à responsabilité limitée REVICONSULT S.à r.l., avec siège social au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg numéro B 139013 est nommé commis-

saire de la Société pour une durée qui expirera à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en respect de l'année financière se finissant au 31 décembre 2017.

3. Le siège social de la Société est établi au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Lecture ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Henri DA CRUZ, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 octobre 2013. Relation GRE/2013/4247. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2013151971/642.

(130186170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2013.

### **Valley Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 136.139.

#### DISSOLUTION

In the year two thousand and thirteen, on the seventeenth day of the month of October;

Before Us M<sup>e</sup> Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

#### APPEARED:

The public limited company "ORCO PROPERTY GROUP", established and having its registered office in L-2661 Luxembourg, 40, rue de la Vallée, registered with the Trade and Companies Registry of Luxembourg, section B, under the number 44996,

here represented by Mr. Mathieu MIKLASZ, employee, residing professionally in L-2661 Luxembourg, 40, rue de la Vallée, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented as said before, declares and requests the officiating notary to act:

1) That the private limited liability company "VALLEY INVESTMENT S.à r.l.", established and having its registered office in L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée, registered with the Trade and Companies Registry of Luxembourg, section B, under the number 136139, (the "Company"), has been incorporated under the corporate name "ENDURANCE HC ETA S.à r.l.", pursuant to a deed of Me Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, on January 23, 2008, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 601 of March 11, 2008,

and that the articles of association have been amended pursuant to a deed of the said notary Henri HELLINCKX, on February 16, 2011, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1506 of July 7, 2011, containing the adoption of the current denomination;

2) That the unit capital is fixed at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) represented by one hundred and twenty-five (125) units of one hundred Euros (EUR 100.-) each;

3) That the appearing party is the sole owner of all the units of the Company (the "Sole Shareholder");

4) That the Sole Shareholder declares to have full knowledge of the articles of incorporation and the financial standing of the Company;

5) That the Sole Shareholder of the Company declares explicitly, the winding-up of the Company and the start of the liquidation process, with effect on today's date;

6) That the Sole Shareholder appoints itself as liquidator of the Company, and acting in this capacity, it has full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of this deed;

7) That the Sole Shareholder, in its capacity as liquidator of the Company, requests the notary to authenticate its declaration that all the liabilities of the Company have been paid or duly provisioned and that the liabilities in relation of the close down of the liquidation have been duly provisioned; furthermore the liquidator declares, that with respect to eventual liabilities of the Company presently unknown, and that remain unpaid, it irrevocably undertakes to pay all such eventual liabilities and that as a consequence of the above all the liabilities of the Company are paid;

8) That the Sole Shareholder declares that it takes over all the assets of the Company, and that it will assume any existing debts of the Company pursuant to point 7);

9) That the Sole Shareholder declares formally withdraw the appointment of an auditor to the liquidation;

10) That the Sole Shareholder declares that the liquidation of the Company is closed and that any registers of the Company recording the issuance of units or any other securities shall be cancelled;

11) That full and entire discharge is granted to the managers for the performance of their assignment;

12) That the books and documents of the Company will be kept for a period of five years at least at the registered office of the Sole Shareholder in L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

#### Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said mandatory has signed with Us the notary the present deed.

#### Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-septième jour du mois d'octobre;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

#### A COMPARU:

La société anonyme "ORCO PROPERTY GROUP", établie et ayant son siège social à L-2661 Luxembourg, 40, rue de la Vallée, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 44996,

ici représentée par Monsieur Mathieu MIKLASZ, employé, demeurant professionnellement à L-2661 Luxembourg, 40, rue de la Vallée, en vertu de d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare et requiert le notaire instrumentant d'acter:

1) Que la société à responsabilité limitée "VALLEY INVESTMENT S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 136139, (la "Société"), a été constituée sous la dénomination "ENDURANCE HC ETA S.à r.l.", suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, le 23 janvier 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 601 du 11 mars 2008,

et que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Henri HELLINCKX, le 16 février 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1506 du 7 juillet 2011, contenant l'adoption de la dénomination actuelle;

2) Que le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune;

3) Que la partie comparante est le propriétaire de toutes les parts sociales de la Société (l'"Associé Unique");

4) Que l'Associé Unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;

5) Que l'Associé Unique prononce explicitement la dissolution de la Société et sa mise en liquidation, avec effet en date de ce jour;

6) Que l'Associé Unique se désigne comme liquidateur de la Société, et agissent en cette qualité, il aura pleins pouvoirs d'établir, de signer, d'exécuter et de délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte;

7) Que l'Associé Unique, dans sa qualité de liquidateur, requiert le notaire d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé ou provisionné et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment couvert; en outre il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus, et donc non payés, il assume l'obligation irrévocable de payer ce passif éventuel et qu'en conséquence de ce qui précède tout le passif de la Société est réglé;

8) Que l'Associé Unique déclare qu'il reprend tout l'actif de la Société et qu'il s'engagera à régler tout le passif de la Société indiqué au point 7);

9) Que l'Associé Unique déclare formellement renoncer à la nomination d'un commissaire à la liquidation;

10) Que l'Associé Unique déclare que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société relatifs à l'émission de parts sociales ou de tous autres valeurs seront annulés;

11) Que décharge pleine et entière est donnée aux gérants pour l'exécution de leur mandat;

12) Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins au siège social de l'Associé Unique à L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

151872

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. MIKLASZ, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 octobre 2013 LAC/2013/47831. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 28 octobre 2013.

Référence de publication: 2013150861/109.

(130184235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2013.

---

**GGB Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 140.177.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

La liquidation de la société GGB HOLDINGS S.à r.l., décidée par acte du notaire Maître Jean SECKLER, en date du 19 août 2011, a été clôturée lors de l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé tenue en date du 22 décembre 2011.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans au siège social au 6D, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg.

Les sommes et valeurs revenant aux créanciers ou aux associés qui n'étaient pas présents à la clôture de la liquidation et dont la remise n'aurait pu leur être faite seront déposées au siège social au 6D, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2013.

Référence de publication: 2013159323/18.

(130194903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---

**Hamptons S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 181.444.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associé unique*

L'associé unique a pris aujourd'hui les résolutions suivantes:

- D'accepter la démission de Monsieur Geert DIRKX, né le 10 octobre 2013 à Maaseik (Belgique) avec adresse professionnelle à L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg, de sa qualité de gérant unique de la société HAMPTONS S.A. et ce, avec effet au 12 novembre 2013;

- De nommer Monsieur Jan Van den EEDE, né le 18 janvier 1980 à Vilvoorde (Belgique) avec adresse à 17 Oudstrijderslaan, Bus 3, B-3140 Keerbergen (Belgique), en qualité de gérant unique de la société HAMPTONS S.A. et ce, avec effet au 12 novembre 2013 pour une durée illimitée.

Fait à Luxembourg, le 4 novembre 2013.

GEERT DIRKX S.à r.l.

Représenté par Geert DIRKX

Gérant unique

Référence de publication: 2013159354/20.

(130195022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2013.

---